le monde libertaire

Hebdomadaire de la FEDERATION ANARCHISTE
adhérente à l'IFA

ISSN 0026-9433

18 AU 24 OCTOBRE 1990

N° 798

10,00 F

## Samedi 20 octobre, à 14 h, place de la République, à Paris... grand rassemblement pacifiste

# Contre la guerre !

### COMMUNIQUE de la FEDERATION ANARCHISTE

Tout au long des deux mois écoulés, de nombreuses initiatives ont vu le jour (manifestations, signatures de pétitions), pour la plupart effectuées en ordre dispersé. Ce sont maintenant des initiatives convergentes qui se mettent en place. Avec satisfaction, on constate qu'un consensus large s'ébauche au moins sur la question du refus de la guerre, même si rien n'indique qu'il y ait, chez certains, la volonté de s'y opposer réellement. Pour l'heure, il faut s'attacher à convaincre la population qu'elle doit se préoccuper sérieusement et activement de cette affaire. Mobilisons donc ! Défendons et exposons nos idées et nos analyses, à la lumière des faits, pour le combat contre la « logique de guerre » débouche sur une réflexion à propos du fonctionnement de notre société et une remise en cause de l'ordre existant. On se doit donc d'être présents, en tant qu'anarchistes, aux côtés de tous ceux qui refusent la guerre. Nous invitons la population à préparer et à participer à la manifestation contre la « logique de guerre » qui aura lieu à Paris le samedi 20 octobre, date également retenue aux Etats-unis en vue d'une large mobilisation.

Notre rôle sera, en tant qu'anarchistes, d'exprimer l'idée que le combat contre la guerre est dans sa conséquence ultime un combat contre l'Etat et contre l'exploitation, en vue de créer d'autres rapports entre les êtres humains.

Fédération anarchiste

Détail d'un dessin de Willem, extrait de l'album « Où vas-tu petit soldat ? A l'abattoir ! »
© éditions du Monde libertaire

## EDITORIAL

Le propre des avant-guerres est sans doute l'insouciance. Les dépêches crépitent sur les téléscripteurs des agences, les journaux étalent à longueur des colonnes les titres alarmistes au goût saumâtre de propagande, les alliances se tissent et se défont sur fond de poudrière. Personne ne semble avoir peur.

Crise du Golfe, guerre du Golfe... il est si loin ce golfe. Elles sont si loin aussi ces places financières où les banquiers spéculent fiévreusement sur la vie et la mort. Si les médias, reproduisent, détaillent, amplifient servilement chaque communiqué militaire, chaque prise de position des grands de ce monde, aucun d'entre eux, personne ne juge bon de rappeler au commun des mortels ce que la guerre peut signifier pour lui. Il n' y plus guère que les septuagénaires pour se souvenir de la peur, de la misère, des malheurs, de la dernière guerre mondiale.

Non, résolument la guerre c'est pour les autres. Un spectacle télévisé un peu plus corsé que l'ordinaire des informations. Le sacrifice de quelques francs de plus pour régler son plein d'essence. La pluie, les coups, les bombes tomberont sans doute plus loin. Et le peuple d'Occident se voit conduire au bord d'une croisade pour le pétrole plus périlleuse que jamais dans une tranquille inconscience.

C'est reparti comme en 14, sans doute. Et comme en 14, nous serons de ceux qui prévoyaient le pire, ne s'y résignaient pas et tombaient sous les balles de leurs propres généraux.

CRISE DU GOLFE

# A bas toutes les guerres

**Réfléchir, agir, élaborer une stratégie contre la « logique de guerre » des puissances occidentales et de Saddam Hussein, tels sont les soucis des pacifistes et antimilitaristes en ces moments troublés, qui nous sont imposés.**

Il n' y a pas de bonnes guerres, de justes guerres, encore moins de guerres justifiées. Par définition, la guerre c'est la barbarie, la loi du plus fort, du plus efficace dans la destruction de l'autre. La guerre, c'est toujours un bidasse qui se fait étriper pour l'ambition d'un chef. C'est toujours un homme qui perd un bras, une jambe, la vie... pour assouvir la volonté de puissance de la classe dirigeante de « son » pays. Et pourtant, la guerre, c'est vieux comme la (mauvaise) nature humaine, avec son cortège de misères, de blocus, de prises d'otages, de rapines, de viols...

Oser dire une banalité. La guerre, c'est tout bêtement, l'organisation à une grande échelle du meurtre d'un maximum d'êtres humains « de l'autre camp » pour asservir les survivants, occuper leur territoire et mettre la main sur leurs richesses (humaines ou matérielles). Irak-USA, USA-Irak... canal de Panama, pétrole koweïtien... c'est toujours la même guerre, la sale guerre, seuls les drapeaux et les justifications changent.

T 2137 - 798 - 10,00 F

La logique imposée par les Etats en guerre veut obliger à choisir un camp contre l'autre. Le bien contre le mal. Nous sommes, aujourd'hui, pris dans cette tenaille. Il est urgent de s'en échapper. Comment choisir entre la peste et le choléra ?

### Les alliances passent, les peuples trépassent

D'un côté, une dictature cynique qui exploite sans vergogne la révolte légitime des populations arabes contre la répartition injuste des revenus pétroliers et, accessoirement (on ne peut pas ne pas y faire référence dans la région) l'occupation illégitime de la Cisjordanie et de Gaza par l'Etat d'Israël. Un dictateur qui n'hésite pas à utiliser des armes chimiques pour exterminer une fraction de sa population en rébellion. Un système qui allie ultra-nationalisme et faux semblant socialiste (tiens, j'ai déjà entendu ça quelque part !). Un régime qui tremble sur ses bases, au bord de la faillite économique (ça coûte cher la guerre), qui fait main basse sur les coffres remplis de pétrodollars de son (petit) voisin pour renflouer ses caisses. L'ambition d'un homme qui se rêve en « Napoléon » du monde arabe, unificateur à la pointe su sabre. Hussein, responsable (avec la bénédiction des bonnes âmes occidentales) du déclenchement d'une (autre) guerre qui, il y a quelques années seulement, envoya six pieds sous terre un demi-million d'hommes. Ancien allié des Occidentaux contre le fondamentalisme iranien, aujourd'hui nouveau Satan. Les alliances passent, les peuples trépassent.

De l'autre côté, des monarchies absolutistes et arriérées vivant une abondance matérielle obscène dans un océan de pauvreté. Une minorité de privilégiés servis par des millions de travailleurs immigrés venus d'Afrique et d'Asie. Des familles féodales sous tutelle de multinationales pétrolières, tentacules économiques des Etats du Nord, riches et développés. Un revenu pétrolier dilapidé en produits de luxe ou en armements. Une formidable puissance financière qui, retour de flammes oblige, sert aujourd'hui en partie, de fondation à la richesse du Nord. Des régimes moyenâgeux qui s'appuient sur les interprétations les plus rétrogrades du *Coran* : la *Charia*. Tu voles, on te coupe la main. Tu trompes ton homme, on te lapide. Des fiefs, propriétés privées aux frontières héritées du colonialisme, où démocratie et droits de l'homme riment avec propagande occidentale et infidèles.

En cause, le pétrole et le *leadership* mondial. Le pétrole d'abord, symbole du pillage des matières premières du Sud par le Nord. « *X% d'augmentation du baril de brut égalent X% d'augmentation de l'inflation, de la récession, du chômage...* ». Jamais démonstration n'a été faite aussi magistralement. Notre richesse relative (du moins celle de certains) ici, contre la misère « des autres » là-bas. Deux plateaux, une balance... cynique ! Plus le pillage du Sud est intensif, plus « notre » croissance est importante. Et si d'aventure ce hold-up permanent venait à être entravé, la richesse (de certains) au Nord en diminuerait d'autant. D'où l'importance de contrôler « nos sources d'approvisionnement » ou mieux de s'asseoir dessus avec quelques divisions blindées. Intervention. Qui a dit que toutes les guerres avaient d'abord une cause économique ?

### Mourir pour le pétrole, ou mourir pour être (rester) les premiers

Mourir pour rester les premiers... et imposer son style de vie et ses valeurs au reste du monde. Le *leadership* américain dans la riposte au « démon de Bagdad » est à la hauteur de l'angoisse de la première puissance (militaire) mondiale de perdre son statut. Les choses vont mal pour les USA depuis des années... depuis que l'Oncle Sam a perdu sa sale guerre au Viêt Nam. Depuis ce jour où un certain Nixon a annoncé la fin de la parité fixe entre l'or et le dollar. Depuis, le dollar flotte ; l'économie américaine part en quenouille (Cf *Le Monde libertaire* n° 797), phénomène accéléré par l'arrivée de nouveaux partenaires (lisez concurrents) économiques de taille : le Japon, l'Allemagne, peut-être même un jour l'Europe des douze. Hormis sa puissance armée, quel peut encore être la justification du leadership américain sur le monde ? Et l'effondrement du seul rival militaire de poids, l'URSS, ne change rien à l'affaire (même s'il permet de réorienter certains investissements vers des secteurs plus rentables que l'industrie militaire). Quand Bush prend la parole devant le Congrès, il accompagne son discours belliciste d'une ferme injonction à remettre l'économie américaine en état. Plus que l'enjeu local c'est leur place que les USA jouent aujourd'hui. Les quelques troupes envoyées par les puissances petites et moyennes ne servant en définitive, par comparaison, qu'à mettre en relief tout ce dont l'Oncle Sam est capable... mourir pour l'Amérique !

(suite p. 3)

P. 3
L'écrivain Serge Livrozet partisan de la paix.

LINGUISTIQUE

# « Le circonflexe, l'Europe et le volapük », ou l'orthographe en question

**La réforme de l'orthographe, que l'on nous concocte dans les hautes sphères gouvermentales, a été analysée dans le n° 794 du *Monde libertaire* par Dominique Chouraki, auteur de l'article « Le Circonflexe, l'Europe et le volapük »... Soucieux d'apporter des précisions au débat soulevé, Eric Dussart et François Coquet nous proposent leur point de vue respectif.**

## Simplifions de grâce !

L'ARTICLE de Dominique Chouraki sur la réforme de l'orthographe, publié dans le n° 794 du *Monde libertaire*, m'amène personnellement à contribuer au débat.

Affirmer que « *la difficulté du système orthographique n'est pas, et de loin, l'obstacle le plus efficace à la démocratisation du savoir et à la fin des inégalités dans l'école* » me semble en effet devoir être relativisé.

### La difficulté du système orthographique traumatise

Si l'institution scolaire s'accommode très bien de profondes lacunes en histoire (par exemple), il n'en est pas de même pour l'orthographe. Un enfant qui ne manque pas de logique et de méthode, mais qui depuis le début bloque sur l'orthographe, éprouvera jusqu'à la fin beaucoup de réticence à s'exprimer par écrit. Quand on sait qu'on va faire vingt ou trente fautes par page... on hésite à s'engager !

Non seulement la difficulté du système orthographique traumatise bel et bien les enfants qui par malheur n'en auraient pas compris toutes les subtilités, mais c'est en plus une perte de temps et d'énergie phénoménale. Ne serait-il pas préférable, en effet, que l'enfant tape dans un ballon, écrive des poèmes, observe la vie d'une fourmilière allongé dans l'herbe ou mélange des couleurs plutôt que de s'échiner pendant des heures à se mettre dans le crâne des règles absurdes « inventées » il y a des siècles et maintenues en l'état par des linguistes conservateurs et élitistes à l'esprit tordu. Faut-il respecter la nostalgie de ces derniers ou faire de l'école un lieu d'éveil et de découverte en prise directe sur le monde ?

D'ailleurs, l'histoire n'est pas forcément de leur côté. La simplification de l'orthographe est en cours depuis 1694, date à laquelle la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* élimine quantité de consonnes plus ou moins étymologiques et remplace « en » par « an » dans bien des mots. En 1835, on assiste à la modification de « oi » (prononcé « è ») en « ai », réforme pour laquelle Voltaire s'était tant battu. Certes, de nombreuses graphies sont très utiles pour différencier à l'écrit des homonymies phoniques, ou pour suggérer les mots dérivés. Mais est-il vraiment utile de mettre un « x » au pluriel de « bijou » ? Pourquoi ne pas écrire « ognon » au lieu de « oignon » ?

Simplifions de grâce !

**Eric Dussart**
**(individuel FA de Lille)**

## Circonflexe et Académie

DOMINIQUE Chouraki a analysé avec pertinence (voir *ML* n° 794) les phantasmes (fantasmes ?) et arrière-pensées (arrières-pensées ?) gouvernementales qui transpirent sous la réforme en cours de l'orthographe.

S'il est sain d'accueillir sans complaisance le produit d'intentions pernicieuses, il n'en demeure pas moins des problèmes qu'on ne peut évacuer si facilement. Or, n'y a-t-il que des raisons perverses qui militent en faveur, sinon d'une réforme, du moins d'un assouplissement du carcan orthographique ? Et, en dehors de la routine francophile, sur quoi nous fondons-nous pour défendre bec et ongles cette lexicographie dont nous sommes si fiers ?

Sans entrer dans les débats historiques et sociologique (l'orthographe, source ou non d'inégalités) ni dans les aberrations folkloriques (bonhomme et bonhomie...), reprenons quelques idées courantes chez les puristes du lexique.

### Les idées courantes des puristes du lexique

Sur la fécondité de l'orthographe française, « *consubstantielle à notre pensée* » : j'attends toujours que l'on m'explique en quoi l'orthographe phonétique espagnole a stérilisé la pensée des peuples hispanophones, et les a privés de grands écrivains, poètes, philosophes,... et révolutionnaires.

Sur l'accent circonflexe : on peut solliciter, pour défendre cet étendard culturel, l'aide du rêve, du théâtre et de l'être (pas de l'âme ?). C'est évidemment plus convaincant, dans un journal anarchiste, que d'appeler à la rescousse les chaînes, les maîtres et les archevêques ! Mais enfin, pourquoi autoriser l'absence de ce sacré vieil accent châtrerait-il *ipso facto* notre imaginaire collectif et individuel ? Ou bien, cet imaginaire est-il si poussif qu'on nous obligera un jour à écrire « bhalheine » pour qu'elle nous impressionne autant que l'éléphant (qui d'ailleurs s'écrivit jadis « elefan »...) ? Ou à banaliser les merveilleuses « phynances » de Jarry ?

Sur les dictées de Pivot : elles ont surtout servi à prouver l'impossibilité, même pour un spécialiste acharné, de maîtriser absolument les incongruïtés (incongruités ?) de l'orthographe française. Est-ce vraiment un sujet de grande fierté nationale ?

D'autres arguments ont finalement bien plus de poids et d'intérêt. On a parfaitement le droit (c'est mon cas) d'être sensible à l'esthétique des mots écrits, et attaché sentimentalement à une forme d'identité culturelle. Mais l'esthétique s'accommode mal des carcans, et le sentiment combat l'autorité. Oui, il est absurde de supprimer arbitrairement l'accent circonflexe et de nous en interdire l'usage sous peine de non conformité. Il ne l'est pas moins d'en faire un tabou, et une menace pour des générations d'écoliers, sous la même peine. L'essentiel dans un texte est sa lisibilité et l'intérêt de ce qui est écrit dedans, pas la « pureté » de son orthographe. Innover, ce n'est certainement pas imposer un nouvel académisme, mais s'arcbouter (arc-bouter ?) sur l'ancien ne vaut pas mieux. Mort aux académies, ne nous payons plus de mots, mais d'idées !

**François Coquet**

**L'orthographe à réformer... oui ! Et le reste, en bien des endroits ?**
**© Voyer**

## SOUSCRIPTIONS ET VIREMENTS DE JUIN, JUILLET ET AOUT

**Souscriptions « nouvelle formule » du *Monde libertaire* :**

**— Souscriptions *ML* de juin 1990 :**
**LEBINEAU J. : 60 F, BARTELLETTI G. : 110 F, P.S.I. : 60 F, SANTONI J.-P. : 60 F, MEZURE S. : 30 F, AMY B. : 500 F, BELLATON M. : 135 F, AUMENIERS S. : 60 F, FAUSTEN-YBET C. : 50 F, LISETTE B. : 100 F, AUGUSTE P. : 50 F, MAURY C. : 76 F, MASSAGUER : 427 F.**
**Total de juin : 1 718 F.**

**— Souscriptions *ML* de juillet :**
**EYTARD E. : 200 F, librairie Le Pavé dans la mare (Clermont-Ferrand) : 70 F, anonyme : 80 F, LEROUX F. : 60 F, MANUEL : 900 F, anonyme : 48 F.**
**Total de juillet : 1 358 F.**

**— Souscriptions *ML* d'août :**
**HOUCHOT Y. : 210 F, DURIGON A. : 1 000 F, BES P. : 100 F, BEAUFILS U. : 60 F, JOURDAN F. : 60 F, BAULT B. : 60 F, groupe Malatesta : 2 160 F, GIRAUD J.-P. : 60 F, GIRAUD M. : 60 F.**
**Total : 3 770 F.**

**Total des Souscriptions « nouvelle formule » du *Monde libertaire* (de juin à août) : 6 846 francs.**

**Virements automatiques mensuels ( à multiplier par trois) :**
**— A. CABANETTE : 100 F, M. SANCHEZ : 50 F, gr. Berneri de Paris : 150 F, P. BOUEY : 80 F, J. CORNIC : 10 F, D. COSTES : 50 F, G. ESCOUBET : 50 F, L. FERNANDEZ : 50 F, GIRAUD-CHAVIGNET : 300 F, gr. de Rouen : 50 F, G. MILLOT : 200 F, ETCHEGOREN : 100 F, G. PIVERT : 25 F, L. MAGLIONE : 200 F, G. MAIER : 50 F, J.-F. RETOU : 100 F, D. CORDELIER : 30 F, J. SAINTIER : 75 F, gr. Pierre-Besnard de Paris : 150 F, gr. de Sevan-Bondy : 100 F, gr. Sacco-Vanzetti de Chelles : 100 F, Y. PEYRAUT : 100 F, P. BAZIN : 200 F.**

**Total des virements pour un mois : 2 140 F - frais = 2037.**
**Pour trois mois : 6 420 F - frais = 6111 francs.**

**Total des souscriptions « nouvelle formule », fin mai = 100 967 francs**
**Total (depuis octobre 1989) = 113 924**

**Les administrateurs**

le monde libertaire
**Rédaction-Administration**
**145, rue Amelot**
**75011 Paris.**
**Tél. : (1) 48.05.34.08.**

**Tarif**

| | | France (+ DOM-TOM) | Sous pli fermé (France) | Etranger |
|---|---|---|---|---|
| 1 mois | 5 n° | ❑ 35 F | ❑ 70 F | ❑ 60 F |
| 3 mois | 13 n° | ❑ 95 F | ❑ 170 F | ❑ 140 F |
| 6 mois | 25 n° | ❑ 170 F | ❑ 310 F | ❑ 250 F |
| 1 an | 45 n° | ❑ 290 F | ❑ 530 F | ❑ 400 F |

**Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).**

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
Code postal .....Ville .....
Pays .....
A partir du n° .....(inclus).
Abonnement de soutien ❑
Chèque postal ❑ Chèque bancaire ❑ Autre ❑

**Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.**
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

**Rédaction-Administration** :
145, rue Amelot, 75011 Paris
**Directeur de publication** : André Devriendt
Commission paritaire n°55 635
**Imprimerie** : Gaspard-Monge,
55, rue du Fossé-Blanc, 92230 Genneviliers
Dépôt légal 44 145 — 1er trimestre 1977
Routage 205 — Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

CRISE DU GOLFE

# Pour une logique de paix

**Un des premiers signataires de l'« Appel aux pacifistes », Jean-Claude Babois, conseiller municipal Vert de Carnoules (Var) nous propose sa contribution à la campagne menée par la Fédération anarchiste contre la « logique de guerre ».**

DEPUIS l'invasion du Koweït par l'Irak les médias, dans leur ensemble, dans la lignée de la « logique de guerre » de notre citoyen-président véhiculent une idéologie belliciste.

C'est vrai que d'autre part on encense l'ONU, le droit international. Droit international ? Tiens, ça existe ce machin là ? Il me semblait qu'on l'avait mis aux oubliettes du temps que les Yankees défoliaient le Viêt-Nam, à l'époque où les Russes napalmisaient l'Afghanistan ; en parlait-on à propos de la Cisjordanie, toujours occupée par les Israéliens ?

La frégate française « Jean-de-Vienne » au large de Chypre. Frank Perry/AFP photo

### Deux poids, deux mesures

Y aurait-il deux poids et deux mesures ? C'est vrai que dans le golfe Persique d'énormes intérêts financiers sont en jeu par pétrole et dollars interposés, à travers ces Etats comme le Koweït, que l'on a créé de toute pièce, dans un simple but mercantile, au profit du monde dit civilisé.

Et voilà soudain que l'on découvre un méchant Saddam Hussein en l'homme que l'on fournissait auparavant en armes et en technologies de pointe ! Quelle hypocrisie ! Et les milliers de Kurdes qu'il a exterminé à coups d'armes chimiques ! Simple détail de l'Histoire sans doute ?

Et ces malheureux otages occidentaux, comme ils sont à plaindre n'est-ce pas ! Quand à ces centaines de milliers de réfugiés, qui « crèvent la dalle », dans les camps du désert. Bof, ce ne sont que des « sous-peuples », sans importance, sans doute !

Et voilà maintenant que la France des droits de l'homme renforce de façon conséquente la présence militaire en Arabie Saoudite, comme si le recours à des pratiques guerrières était la panacée !

Face à ce déploiement militariste, nous nous devons de montrer que la seule alternative se trouve dans une logique de paix, faite de respect de l'individu, des peuples et de leur environnement.

Nous devons à cette époque, où craquent de toutes parts les idéologies marxistes et capitalistes, nous mobiliser et nous rassembler pour faire en sorte que les ressources de la planète soient réparties plus équitablement entre tous ses habitants, afin d'améliorer la condition humaine.

Le fédéralisme libertaire n'est pas une utopie, mais une nécessaire alternance à la barbarie.

**Jean-Claude Babois**
**(Conseiller municipal Vert de Carnoules)**

COMMUNIQUES

# Mobilisations pacifistes

**LILLE**

L'envoi dans le Golfe d'une *armada* sans équivalent, depuis des décennies, conduit à une guerre ruineuse et dévastatrice pour le seul bénéfice des marchands de canons et des compagnies pétrolières.

Les organisations soussignées, qui n'ont jamais apporté leur soutien à la dictature de Saddam Hussein, refusent cet engrenage. Elles appellent les jeunes, les travailleurs, la population à manifester le samedi 20 octobre, dans les rues de Lille. Rendez-vous est prévu à 15 heures, sur la Grand'place.

**Fédération anarchiste,**
**Confédération Nationale du Travail,**
**Ligue communiste révolutionnaire,**
**Alternative rouge et verte,**
**Lutte ouvrière**

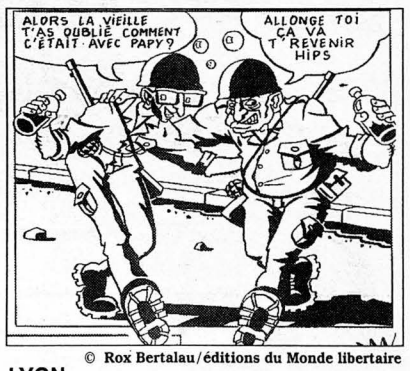


© Rox Bertalau/éditions du Monde libertaire

**LYON**

La Fédération anarchiste se mobilise contre la « logique de guerre » des Etats occidentaux. A ce propos, elle vous invite à participer le samedi 20 octobre, à 15 h, au rassemblement qui doit avoir lieu sur la place Carnot.

**Groupe Kronstadt de Lyon**

PARTISAN DE LA PAIX

# L'écrivain Serge Livrozet

***Le Monde libertaire :*** *Depuis le début du conflit, à quel incident, prise de position ou événement as-tu été le plus sensible ?*

**Serge Livrozet :** Le premier incident qui m'a frappé est évidemment l'annexion du Koweït par Saddam Hussein. Vouloir disposer d'une région et, qui plus est, de ses habitants démontrait le dédain de Saddam pour les populations concernées, encore qu'il nous eût habitué à pire à l'époque où la France et les autres pourvoyeurs occidentaux rivalisaient de prouesses et de promesses pour fourguer au vu de tous leurs engins de mort démocratiques.

Je pourrais bien sûr jouer les naïfs et prétendre que je fus choqué par le bel ensemble avec lequel ces mêmes trafiquants d'armes se sont entendus pour condamner l'agression et se lancer dans la fameuse logique de guerre à laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, malgré nous (comme toujours), confrontés.

Selon moi, aussi prévisible qu'elle fût pour toute personne un tant soit peu informée l'étrange conception de l'ordre mondial entretenue par les Etats occidentaux, c'est cette seconde phase du conflit qui doit retenir toute notre attention et nous inciter à nombre de réflexions.

***Le Monde libertaire*** *: Lesquelles selon toi ?*

**Serge Livrozet :** Je relèverai tout d'abord que, si le même empressement et la même fermeté avait été employés par le passé pour régler l'affaire des territoires occupés par Israël, Saddam Hussein n'aurait eu aucun alibi merdique à nous servir pour expliquer son annexion du Koweït.

Quant à l'ONU, sans doute aurait-elle été bien inspirée de condamner sans plus de réserve les bavures des « gendarmes » du monde, lorsqu'ils ont envahi l'île de Grenade et le Panama, occasionnant, selon leur coutume démocratique, plusieurs milliers de morts.

Toutefois, ce qui devrait indigner le plus l'ensemble des populations, c'est cette dépense de plusieurs milliards de dollars pour mater Saddam. Si seulement la moitié de ces prodigalités à vocation belliqueuse avaient été investies plus tôt pour venir en aide aux pays en difficulté et notamment à l'Irak, nous ne connaîtrions certainement pas la situation actuelle. Mais nous savons depuis toujours que la logique mercantile des marchands d'armes n'est point de gérer la paix mais bien de gérer la guerre.

***Le Monde libertaire :*** *Quel aspect de la crise (menace de guerre chimique, voire nucléaire ; amorce de confrontation armée Nord/Sud ; regains de fanatismes divers) t'inquiète-t-il le plus particulièrement ?*

**Serge Livrozet :** Mon inquiétude première, celle qui, finalement, conditionne toutes les autres, provient de la recrudescence à travers le monde, et pas uniquement au Moyen-Orient, des valeurs religieuses. Entretenues par la bêtise et la trouille, elles constituent, à mon sens, le plus grand péril de l'humanité. Cause des comportements les plus irrationnels, elles conduisent à l'intolérance, au fanatisme, au fascisme et, par voie de conséquence, aux actes les plus fous, les plus désespérés, dont la guerre chimique ou (et) nucléaire ne seraient que des avatars ultimes.

***Le Monde libertaire :*** *Quelles possibilités de développement vois-tu au front du refus contre les velléités guerrières ?*

**Serge Livrozet :** Le front du refus doit se mobiliser pour démontrer les véritables causes du conflit actuel (le pétrole,les marchands d'armes, l'argent) qui se dissimulent derrière un prétendu droit international.

Les gens ne souhaitent pas la guerre. Nous devons faire circuler des pétitions exigeant la paix, tout en rappelant qu'une situation inique (l'Afrique du Sud, Israël) n'a jamais entraîné la moindre intervention armée qu'il n'y a donc pas de fatalité guerrière et que si certains s'acharnent à vouloir laisser croire le contraire, c'est qu'ils y ont un intérêt qui n'est pas celui des populations.

Enfin, j'ajouterai que face au danger immédiat il serait hors de propos de refuser des alliances (fussent-elles apparemment « contre nature ») avec tout mouvement progressiste soucieux, avant tout, de concourir avec nous à la dénonciation de la « logique de guerre » et de rechercher les moyen de sortir de ce conflit en assurant la paix.

**Propos recueillis par Olivier (gr. François-Rabelais)**

# EN BREF

**LYON**

**Le vendredi 19 octobre, à 20 h 30, un débat aura lieu à la librairie La Gryffe (5, rue sébastien-Gryphe, 69007 Lyon) avec Charlie Bauer, autour de son livre *Fracture d'une vie*.**

**GRENOBLE**

**Le vendredi 19 octobre, à 15 h, un débat aura lieu avec Charlie Bauer autour de son livre *Fracture d'une vie*, à la librairie L'Encre noire. Ce débat sera suivi, à 19 h d'un buffet-buvette.**

**A 21 h, une réunion-débat sera organisée au sujet des prisons. Ces manifestations sont organisées conjointement par la CNT et le CDESI (102, rue d'Alembert, 38000 Grenoble).**

**PARIS**

**« France des libertés...France des étrangers », telle est le thème d'une exposition qui se déroule depuis le 11 septembre, et ceci jusqu'au 3 mars 1991, à La Grande Arche de La Défense.**

**Pour la petite histoire, indiquons que le fond de l'affiche, qui annonce cette manifestation culturelle, reproduit des unes de journaux anarchistes : *Le Monde libertaire* et *Solidaridad obrera*.**

CRISE DU GOLFE

# A bas toutes les guerres

(suite de la une)

Dans une situation aussi complexe qu' ambiguë, comment réagir ? Fermes sur nos principes fondamentaux de refus de toute guerre, aux côtés de tous ceux qui se révoltent contre l'injustice économique, il nous faut moduler notre action entre le possible et l'utopie.

### Et les libertaires la-dedans ?

Le possible d'abord, c'est mettre en œuvre tous les moyens que nous pouvons pour empêcher, ici, quelques complicités que ce soit avec la guerre de là-bas. C'est provoquer autour de nous des discussions sur le sujet et développer nos arguments contre la guerre. Développer l'idée qu'aucun des deux camps ne défend le bien contre le mal. Que ce sont toujours les peuples (les civils) qui ont à souffrir d'un conflit armé. Que la guerre ce n'est pas Rambo à la télé, mais des bras et des jambes coupées, des larmes et du sang, des veuves et orphelins qui pleurent... C'est saboter partout où cela est possible l'envoi de matériel qui puisse servir à l'un ou l'autre camp. C'est enfin, si cela arrivait, tenter d'empêcher des troupes (fussent-elles volontaires) de se mêler aux combats. C'est promouvoir toutes les réflexions sur une action de pression non-violente.

L'utopie maintenant, c'est de crier haut et fort que nous sommes avec les peuples contre tous les pouvoirs. Avec les gens contre les Etats. Avec tous les otages (peuples et individus) contre tous les geôliers. Avec les Irakiens et les Kurdes contre la dictature de Saddam Hussein. Avec les Koweïtiens et les Saoudiens contre les féodaux. Avec les Palestiniens et les Libanais contre toutes les armées d'occupation. C'est dire et répéter, que l'ennemi ce n'est pas le « plouc » d'en face, mais les tenants et les profiteurs d'un système qui les fait s'entre-tuer. C'est soutenir tous ceux qui, comme nous, veulent changer ce monde, même si leurs voix sont étouffées et leur nombre réduit. C'est dénoncer, partout, la logique d'un pouvoir économique cannibale dont la finalité est de produire toujours plus de richesses pour certains en affamant toujours davantage les autres. C'est appuyer tous ceux qui se battent pour un nouvel ordre économique mondial plus respectueux de l'homme... en sachant lucidement que jamais un privilégié n'a abandonné ses privilèges sous prétexte de bons sentiments. En sachant que jamais le Nord n'abandonnera le pillage du Sud sans y être contraint et forcé... Utopie nécessaire !

**Babar (*Alternative libertaire*, octobre 1990 — Bruxelles)**

(Info transmise par les Relations internationales de la Fédération anarchiste)

PROCES EN APPEL

# Déclaration de Yves Loviconi à ses juges

**Yves Loviconi participa à la mutinerie de la prison Saint-Maur, en 1987. Après un premier procès , il repasse en appel, le 18 octobre. Voici la déclaration dont il nous a fait part et qu'il compte bien communiquer à ses juges.**

AVANT toute chose, puisque nous sommes appelés à comparaître pour des faits sélectionnés dans un cadre d'une révolte collective à laquelle nous sommes pleinement solidaires, nous tenons à réaffirmer que nous n'avons jamais prétendu être meilleurs que les meilleurs, mais nous refusons d'apparaître moins bons que les bons, une espèce de chienlit que l'on doit exclure coûte que coûte.

Si des causes, circonstances et responsabilités d'ordre social ou politique nous ont amené un jour en prison, nous restons des hommes à part entière, avec leurs qualités et leurs défauts, mais qui tiennent avant tout à leur dignité et à la reconnaissance officielle de leurs droits.

Lorsque ceux-ci sont bafoués au quotidien, que les mauvais traitements sont élevés au grade institutionnel et dans le mépris général et lorsque les recours officiels sont épuisés, alors, ces hommes que nous sommes ont non seulement le droit, mais le devoir de s'élever contre ceux qui détiennent l'autorité et qui se sont faits les complices, voire les artisans de ces violences.

Il ne s'agit pas là de faire l'apologie de la violence, mais de considérer que la légitime défense, en prison plus que partout ailleurs est d'actualité et ce n'est pas un hasard si celle-ci se manifeste de la seule façon possible... alerter les autorités certes, mais surtout l'opinion, qu'une frange de plus en plus grande de la population des bannis, refuse l'arbitraire, refuse les mauvais traitements et appelle cette opinion à la réflexion sur la nécessité ou non de l'enfermement, la valeur dissuasive des longues peines, sur les conditions d'application de cet enfermement et le droit de regard de cette société au nom de laquelle les emprisonnés ont été condamnés.

Je commencerai en rappelant la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen de 1793 qui stipulait en son article 35 : « *Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs...* »

Il est vrai que cet article fut abandonné deux années plus tard, l'Etat ayant décidé une fois pour toutes qu'il détenait l'apanage de la morale et du droit, les seuls vrais, et que le peuple n'avait pour mission que de les suivre à la lettre.

Il aura fallu la Seconde Guerre mondiale et les atrocités commises contre des populations entières et des communautés particulières pour que les nouvelles constitutions inscrivent « *le droit à se rebeller par quiconque se trouvant en situation d'arbitraire et d'assouvissement de la part des dignes représentants de l'Etat et à plus forte raison lorsque cet Etat en était l'instigateur ou le complice* ». (...).

### En ce qui concerne le casier judiciaire et la libre circulation

Le fait même de son existence et de son application devient un facteur aggravant de la peine d'emprisonnement, puisque l'ex-condamné aura l'impossibilité de travailler dans la plupart des secteurs et professions soumis à son appréciation, ce qui viole le principe même de l'égalité, par ailleurs, prôné et dément lui aussi la fameuse politique d'insertion préconisée.

Il est indéniable que le principe même de l'interdiction de séjour sur certaines portions du territoire et l'assignation à résidence qui empêche un individu de se déplacer librement, décidé par les autorités judiciaires est fondamentalement en violation constante avec l'article 13 de la Déclaration universelle qui stipule notamment : « *Toute personne a droit de circuler librement et de choisir son lieu de résidence à l'intérieur d'un Etat* ».

### En ce qui concerne la législation du travail

Le prévenu ou condamné qui travaille en milieu carcéral n'est pas protégé par la législation du travail existant à l'extérieur, et les décrets-lois parrticuliers à l'administration pénitentiaire sont illégaux puisque se substituant aux lois internationales et nationales.

Il faut savoir que le détenu n'a pas le droit :

— à la sécurité de l'emploi puisque les indémnités de chômage sont inexistantes et que les concessionnaires utilisent la main-d'œuvre au gré de leurs besoins ;

— au salaire minimum garanti puisqu'il est précisé dans les réglements administratifs que le salaire devra approcher au plus près le SMIC, ce qui permet l'exploitation totale du détenu ;

— à la protection sociale puisque les congés-maladie et congés-accidents de travail ne sont pas pris en charge par la Sécurité sociale ;

— au congé annuel puisque ceux-ci sont inexistants en milieu carcéral ;

— à l'organisation syndicale dans le non respect total des droits du travailleur et ce qui précède explique certainement le pourquoi de ce non-droit.

Ce qui est en totale violation avec les articles 23 (alinéas 1, 2, 3 et 4) et 24 qui protègent les travailleurs et 4 de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui précise : « *Nul ne sera tenu en esclavage ou en servitude, ceux-ci étant interdits sous toutes leurs formes* ».

### En ce qui concerne les droits familiaux

Un détenu qui subit la détention, privative de liberté physique et uniquement celle-ci d'après les textes, subit parallèlement une véritable castration sexuelle (voir à ce propos la thèse d'Alain Monereau, qui fut félicité par le président de la République, en 1984).

Cette absence de rapport crée des troubles du comportement que tous les scientifiques ont reconnu, mais est aussi cause de dissolution de couples ce qui est contraire à l'esprit de réinsertion prôné. (...)

Dans tous les cas, il s'agit de graves atteintes au droit familial et de violation de l'article 16 (alinéas 1,2 et 3) dont le dernier précise : « La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'Etat ».

### En ce qui concerne le droit associatif

Le détenu ne peut se réunir ou s'associer dans le cadre de la loi 1901 qui définit la liberté associative, alors qu'il est soumis dans le même temps à une association obligatoire régie dans le cadre de cette même loi, par l'administration pénitentiaire et le service socio-éducatif.

Il s'agit là d'une violation flagrante de l'article 20 (alinéas 1 et 2) qui stipule : « *Toute personne a droit à la liberté de réunion ou d'association pacifique* ».

Le détenu subit, durant toute son incarcération, la censure systématique de ses courriers et lectures, et malgré les changements pudiques qui ont remplacé le fameux « Le courrier devra être lu » en un plus informel « Le courrier pourra être lu », les pratiques restent inchangées et il est vrai que l'absence de précisions permet cette interprétation au gré du moment et des personnes.

### En ce qui concerne le respect de la dignité humaine

Par ailleurs, les fouilles, à corps, pratiquées à tous moments et d'une manière humiliante pour le détenu qui doit se trouver nu, se baisser et tousser devant une galerie d'agents de l'administration sont totalement arbitraires, si l'on en croit les derniers textes relatifs à celles-ci, puisqu'il y est précisé : « *Les fouilles a corps devront être pratiquées en respectant la dignité inhérente à la personne humaine* ».

Sans compter que l'ensemble de ces faits constituent des violations des articles 5 et 12 qui stipulent : « *Nul ne fera l'objet d'immixtion arbitraire, d'atteinte à son honneur ou sa correspondance* », « *Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles atteintes ou de telles immixtions* ».

### En ce qui concerne le prétoire et l'isolement

Le détenu, lorsqu'il est supposé avoir commis une « infraction au réglement interne » est soumis à une procédure disciplinaire qui introduit l'idée d'une comparution devant un parterre de pseudo-magistrats qui sont composés du directeur de la prison, du sous-directeur et du surveillant-chef, le prétoire.

Dans cette cour de justice illégale, le non droit pévaut puisque le détenu, face à un agent ne peut qu'avoir tort et il sera invariablement puni de cachot ou d'isolement sans que jamais la moindre enquête n'ait lieu et que des témoins à décharge puissent être présentés et sans que celui-ci puisse être représenté par un conseil comme il pourrait l'être dehors.

Dans le cadre de mise en isolement, le juge de l'application des peines contribuera à celle-ci en se référant tout simplement à la décision de la direction et avalisera le tout par une procédure bien particulièrement qui dira que l'avocat et le détenu pourront « *saisir de leurs observations* » la commission... qui ne répond jamais !

Nous rappelons que Amnesty international qui n'a pas pour habitude d'aller à l'encontre des sociétés occidentales a dénoncé la « torture blanche » que constituait l'isolement carcéral et nous appuyant sur ce fait, il s'agit bien de violation de l'article 5 de cette même déclaration universelle qui stipule : « *Nul ne sera soumis à la torture ou à des peines ou traitements dégradants* ».

Aucune représentation du détenu, soit par lui-même, soit par un avocat de son choix, ne participe aux commissions de l'application des peines qui décident de la libération anticipée d'un condamné, pas plus que lorsque ces commissions sont appelées à juger de l'opportunité d'une permission de sortir pour celui-ci.

### En ce qui concerne les commissions

Aucune explication n'est donnée quant au refus de ces permissions ou avis de libération, ni par le juge ni par les autorités administratives.

Dans le cas d'acceptation de ces commissions, le procureur de la République, qui assiste aux « débats internes », peut faire appel de la décision, mais en aucun cas le détenu n'aura cette possibilité.

Enfin, selon que l'on soit détenu dans une prison centrale ou dans un centre de détention, la parité du système dans la détention n'existe pas, tout comme la parité des possibilités du condamné, puisque tant pour les permissions de sortir que pour les libérations conditionnelles, les délais ne sont pas les mêmes et cela démontre une violation flagrante du jugement, qui lui ne fait en aucun cas état d'une telle disparité. Celle-ci étant soumise aux responsables de l'Administration pénitentiaire (AP) et d'un bureau dit de « l'individualisation des peines », elle en devient bien plus un système de pression contre celui qui exige ses droits.

### En guise de conclusion

Je terminerai donc en disant que les pouvoirs publics avaient et ont toujours le devoir de veiller à l'"énoncer des droits évoqués précédemment, tout comme ils ont le devoir de procéder à l'abolition de tous les éléménts de tortures et de disparités dénoncés.

La socité civile doit être admise à pénétrer aux fins de contrôle dans les prisons en de véritables commissions d'enquêtes qui ne soient pas le rôle exclusif de pseudo-professionnels qui se cantonnent, par accords tacites, à être « dirigés » par le chef de l'établissement qui montrera ce qu'il veut bien que l'on voit alors que dans le même temps il occultera ce qui doit être dénoncé. Je revendique m'inscrire et m'être toujours inscrit, ainsi que mes camlarades ici présents, dans la révolte pour l'obtention de ce qui précède après avoir toujours épuisé les formes de recours légaux, et Saint-Maur n'a pas échappé à la règle puisque de nombreuses lettres, plaintes, etc., étaient adressées à toutes les autorités depuis plusieurs mois (avant même que j'arrive), sans qu'elle n'aient jamais été suivies d'effets.

Enfin et compte-tenu de tout ce qui vient d'être exposé ci-dessus, en dehors des conclusions déposées par la « défense » auprès du tribunal, je revendique le bénéfice de la loi d'amnistie en extension de celle appliquée au financement des partis politiques, par la prise en compte des infractions commises lors d'événements sociaux et la reconnaissance du phénomène social que constitue une révolte, qu'elle soit collective ou individuelle, qu'elle soit commise en milieu ouvert ou carcéral, dès lors qu'il s'agit de défendre des libertés individuelles et le droit imprescriptible de ces libertés.

**Yves Loviconi**

(déclaration transmise par le groupe Camillo-Berneri de la Fédération anarchiste)

ANTIFASCISME

# Solidarité avec Bruno

LE 1er septembre, à Vichy, était organisé une manifestation contre la venue de Jean-Marie Le Pen le 14 septembre. Y étaient présents des redskins, des zoulous, des beurs et de nombreux punks. La manifestation s'est déroulée pratiquement sans incidents.

Alors que les manifestants faisaient un sit-in devant la mairie en vue de rencontrer Claude Malhuret, à la gare de Vichy, une altercation avait lieu entre un skin nazi et des jeunes redskins.

### La police s'en prend aux punks

La police en profitait pour disperser la manifestation, pratiquant de nombreux contrôles d'identité et embarquait deux personnes, immédiatement relâchées.

Le soir même, à 20 h 30, place de la Poste, une voiture avec trois skinheads s'arrête à la hauteur d'un de nos camarades. Celui-ci, Bruno Theuil, est agressé. Il riposte en se battant avec un des skins et casse le pare-brise de leur véhicule. Ses agresseurs vont alors au commissariat porter plainte. La police chasse alors tout ce qui ressemble à un punk dans la ville. Tout le monde est embarqué. Interrogatoires, fichages, prises d'empreintes, etc., la police comme à son habitude se comporte comme si les coupables étaient les antifascistes... A Vichy, cela doit leur rappeler le bon temps...

Le lendemain, Bruno passe au tribunal et écope de 4 mois de prison ferme. Il paye pour avoir refusé d'admettre que dans sa ville les skins continuent à ratonner et à imposer leur terreur.

La solidarité avec Bruno, jeune chômeur démuni, doit amener les autorités judiciaires et politiques à se rendre compte que le mouvement antifasciste alternatif ne laissera pas tomber l'un des siens. Au contraire... Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour faire connaître son histoire et demandons aux gens de lui écrire et d'apporter leur soutien financier. La pression doit amener sa libération le plus tôt possible.

**Réflex**

N.B. On peut soutenir Bruno en envoyant des chèques de soutien à Réflex (avec la mention au dos solidarité Bruno), au 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris. Tél. : (1).42.50.99.43. On peut écrire à Bruno Theuil, Maison d'arrêt, n° d'écrou : 4043 107, 03400 Yzeure-sur-Allier.

APPEL

# Pas touche au droit d'association !

**« Les militants anarchistes ont aidé et continueront d'aider des étrangers en situation difficile sur notre sol... »**

MOHAMED Chafoui est étudiant depuis des années à Perpignan. Il est marocain. depuis juin 1988, sa carte de séjour n'a pas été renouvelée et ce n'est pas faute de démarches auprès de la Préfecture. Pour justement l'avoir aidé à obtenir un nouveau titre de séjour et surtout pour s'être rendu au commissariat en vue de lui apporter son soutien quand il a été appréhendé, Patrice Duponchel, instituteur, s'est retrouvé accusé « *d'aide au séjour irrégulier d'un étranger en France* ». militant à SOS-Racisme, c'était dans le cadre de ses activités associatives que Patrice était intervenu. Rien n'y a fait. Le 30 octobre, il doit comparaître, comme prévenu, devant le tribunal correctionnel de Perpignan. Un comité de soutien, regroupant de nombreuses associations et organisations — dont le groupe Puig-Antich de la Fédération anarchiste — s'est constitué. Ce comité mène depuis l'annonce de cette accusation une campagne contre la remise en cause du « droit d'association ». Les militants de la Fédération anarchiste de la région nous ont fait parvenir deux communiqués.

### Communiqué

Le groupe Puig-Antich affirme sa totale solidarité avec Patrice Duponchel, militant perpignanais de SOS-Racisme abusivement poursuivi pour des faits relatifs à des activités réalisées dans le cadre de son association.

Cette solidarité se traduit par la présence active des militants et militantes anarchistes au comité de soutien qui s'est mis en place et par la publicité faite par nos soins, localement, régionalement et nationalement autour de cette affaire afin que de tels agissements et poursuites ne se reproduisent !

Les anarchistes tiennent à ce que la défense de Patrice ne soit pas une fin en soi, mais qu'au travers de cette lutte nous puissions faire en sorte que les « lois racistes » qui autorisent l'inculpation de citoyens portant aide à des personnes étrangères en difficulté (sinon n'est-ce pas de la « non assistance à personne en danger » ?) soient purement et simplement abrogées.

Les anarchistes ne réclament pas une loi de substitution car ils savent ce que l'usage des lois représente. Nous nous devons de signaler du reste que, depuis 1981, les divers gouvernements qui se sont succédés — Union de la gauche, socialistes larges... « humanistes » (?)... — n'ont pas réglé ce style de problèmes alors qu'à cette époque ils en avaient les moyens : les poids conjugués du gouvernement, de la majorité parlementaire et des électeurs qui les avaient portés au pouvoir pouvaient se traduire par un rapport de force. Ils ne l'ont pas fait !

Les anarchistes, mus par le souci de réaliser dans l'unité la plus totale un rapport de force conséquent à Perpignan (ainsi qu'au plan régional et national) mobiliseront toutes les énergies dans le but que toutes les personnes qui s'investissent dans le tissu associatif, social et politique ne soient pas poursuivies dans le cadre de leurs activités, que ces dernières relèvent de l'antiracisme, de l'antifascisme ou de la lutte pour une société égalitaire.

Les militants et militantes anarchistes d'ici et d'ailleurs ont aidé et continueront d'aider des étrangers en situation difficile sur notre sol, c'est la réponse directe et militante que nous apportons.

**Groupe Puig-Antich de Perpignan, le 4 octobre 1990**

### Déclaration de l'Union régionale Sud-Ouest

L'Union régionale du Sud-Ouest de la Fédération anarchiste s'insurge contre la remise en cause manifeste du droit d'association, sous la forme des poursuites engagées contre un militant antiraciste dans l'exercice du mandat qui lui était confié.

L'Union régionale exige, dans un premier temps, la levée immédiate des poursuites engagées à l'encontre du militant perpignanais. Par ailleurs, les militantes et militants anarchistes de notre Union régionale FA continueront, comme par le passé, à porter aide et solidarité aux étrangers, notamment dans le cadre de leurs démarches auprès des administrations et des pouvoirs publics.

Ces activités d'aide et de solidarité ne doivent en aucun cas faire l'objet de discriminations administratives et encore moins de poursuites.

L'Union régionale du Sud-Ouest de la Fédération anarchiste s'engage à défendre le militant perpignanais de SOS-Racisme et fera toute la publicité autour de cette affaire afin que de tels actes d'intimidation ne se reproduisent plus.

**Union régionale Sud-Ouest de la Fédération anarchiste**

# Neuilly-sur-Marne : L'appel de la jeunesse

**« *Une fois de plus, un jeune a été victime de l'intolérance.* » Il s'appelait Khémissi Kadar et habitait dans la cité des Fauvettes, à Neuilly-sur-Marne, en Seine-Saint-Denis ( Cf *Le Monde libertaire*, n° 797).**

**Vendredi 12 octobre, ils étaient un millier dans la rue pour rendre un dernier hommage à leur copain. Jeunes du quartier, surtout, parents et amis avaient répondu nombreux à l'appel du « Comité pour la justice ». A leurs côtés, des syndicalistes, des militants antiracistes, des membres d'associations et de partis politiques et bien entendu des représentants de la Fédération anarchiste, dont les militants du groupe Sacco-et-Vanzetti de Chelles. Marche silencieuse, la manifestation parcourut les rues de la ville pour se terminer au pied de l'immeuble où a été abattu Kadar. Une plaque à sa mémoire y fut posée.**

**Etonnant ce cortège, où l'on retrouvait mêlés aux jeunes le premier magistrat de la ville, accompagné du président de SOS-Racisme. En effet, Jacques Mahéas, député-maire socialiste avait fait le déplacement ! Harlem Désir aussi ! Le premier semblait quelque peu préoccupé par cette jeunesse en mal de communication. Et il semblait bien décidé à ne pas laisser ce « Comité pour la justice » aux mains des jeunes de la cité. Quant au second, Harlem Désir, ce fut une occasion supplémentaire pour faire connaître sa « petite main ».**

**Alain Dervin (gr. Pierre-Besnard de Paris)**

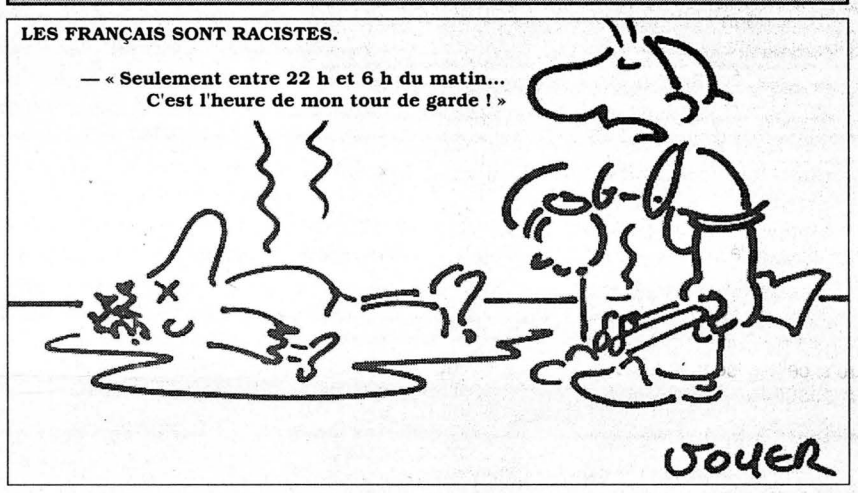


LE MONDE SYNDICAL EN DEUIL

# Eugène Descamps : militer

LE syndicalisme vient de perdre un militant. Eugène Descamps, ancien secrétaire général de la CFDT, est mort le lundi 8 octobre dans la Drôme, où il passait sa retraite.

Né à Lomme, près de Lille, en 1922, Eugène Descamps grandit dans cette banlieue ouvrière d'industries textiles (le lin principalement) entourée de champs de blé, de betteraves, de pommes de terre. Son père, socialiste — à l'époque, Roger Salengro était maire de Lille — travaille comme peigneur de lin, puis comme chauffeur de chaudière. C'est un militant CGT. Aussi, quand à 13 ans, son fils devient jociste, les militants de la cité de briques disent : « *le fils Descamps retourne sa veste* ». A cet âge-là, il travaille déjà : coursier, aide-tisserand, aide-greffier, garçon boulanger, manœuvre... son engagement à la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) est complet, si bien qu'il y prend très vite des responsabilités, mais au contraire de bon nombre de militants chrétiens, il ne part pas évangéliser l'Allemagne : il refuse le STO. D'emblée son action militante à la JOC s'inscrit dans le mouvement ouvrier : revendications de salaires, de formation professionnelle, de congés, de lutte contre le chômage. C'est ainsi qu'est lancée, en 1945, la campagne pour réclamer la 3e et 4e semaine de congés payés pour les jeunes : l'état de santé de la jeunesse était alors particulièrement alarmant. La CGT, le PCF et l'UJRF (Union de la Jeunesse républicaine de France... les JC) se dressent contre.

Ce n'est qu'en 1948, ajusteur dans la métallurgie lorraine qu'Eugène Descamps adhère à la CFTC. Son expérience jociste l'aidera à devenir rapidement secrétaire régional permanent dans la sidérurgie de l'Est, qui se développe alors. Il bouscule, il dérange, il choque aussi, quand il y parle de déconfessionnalisation : « *J'expliquais que vraiment il semblait aberrant de vouloir rester un syndicat chrétien* » (1). Mais, il y reçoit aussi des mises en garde. Notamment suite au congrès de Nantes en 1952, quand Gaston Tessier (président de la CFTC) lui rappelle que la « Maison n'est pas socialiste ». Descamps venait de présenter le rapport d'orientation dans lequel il citait Pelloutier, Varlin, Proudhon, Jaurès pour expliquer en quoi les racines du mouvement ouvrier français, le socialisme français et l'esprit fédéraliste étaient assez proches des conceptions chrétiennes (2). En 1954, il devient secrétaire de la fédération de la métallurgie : l'année suivante ce sont les grandes grèves de 1955 et un apport de 10 000 adhérents. Jusqu'en 1964, au sein de la « minorité », il bataillera pour que la CFTC se déconfessionnalise : c'est le « socialisme démocratique » qu'il introduit en 1956 dans le rapport général du congrès. Et de « minoritaires » chantant *les Canuts* face à leur éviction du Bureau confédéral, les Mathevet, Declercq, Detraz, Vignaux et Descamps vont obliger les dirigeants d'alors à créer des postes de « conseillers techniques » (3) : ils rentreront ainsi par la petite porte au Bureau confédéral. Mais en 1961, Descamps devient secrétaire général de la CFTC.

### L'homme du renouveau

Lors de la guerre d'Algérie, Descamps engage la confédération : aide aux Algériens, lutte contre l'OAS. Le congrès historique de 1964, qui donne naissance à une CFDT déconfessionnalisée, porte le goût amer de l'échec, car une partie des syndiqués restera à la CFTC. Mais la CFDT saura attirer à elle le mouvement de Mai 68. D'autant que Descamps, secrétaire général de la nouvelle CFDT (jusqu'en 1971), face aux négociations bloquées avec le gouvernement, a réussi un accord d'unité d'action avec la CGT, en janvier 1966 : l'accord ne durera pas longtemps et ne se renouvellera jamais plus, mais le 18 mai 1966 Descamps aura eu la satisfaction de voir 200 000 personnes au coude à coude, dans la rue. Deux ans plus tard, Descamps lancera, au nom de la CFDT, l'idée de la formation professionnelle dans les accords de Grenelle, outre les salaires, les conventions collectives et le droit syndical dans l'entreprise. Sur la question de la formation sociale, Georges Pompidou, premier ministre d'alors, lui répliquera : « *Qu'il fasse comme moi, petit-fils de paysan, fils d'instituteur...* ». La lutte de classes est enfin admise dans la CFDT. Là, Descamps applaudit, mais il parait plus réservé sur l'adoption des trois « piliers » : autogestion, propriété sociale des moyens de production, planification démocratique . Pour lui « *on ne peut évacuer la puissance, les liaisons du capitalisme international.* » (4)

Militant actif, durant toute sa vie, il dut pour des raisons de santé s'éloigner des feux de la rampe. Il cède alors la place à Edmond Maire, qui l'avait auparavant accusé de pratiquer « la démocratie de l'applaudimètre » (5). Il enseigne quelque temps le droit social à l'Université de Nanterre, rédige un ouvrage sur les multinationales, avant de prendre sa retraite.

Il défendit notre compagnon Paul Chenard, comme témoin de moralité, lors du procès de *Fais pas le zouave*. Cette publication ayant reproduit le statut de l'objection de conscience et « par provocation » l'article 31, qui stipulait que la publicité de se statut entraînerait à son auteur 3 ans de prison.

Il accepta, encore d'apporter son soutien aux syndicats qui n'acceptaient pas la pente fatale sur laquelle s'engageait la CFDT : soutien à la motion d'HACUITEX au congrès de 1985, soutien aux syndicats exclus de la CFDT, comme le SUD et le CRC ; les engageant à poursuivre, à persévérer dans la voie syndicale.

Parmi les publications du mouvement libertaire, il collabora au n° 4 des *Œillets rouges*, portant sur « *Syndicalisme et révolution* ». Il s'en prenait, alors, à la CFDT qui inscrit « *son action dans un certain consensus, dans le cadre d'une "société apaisée". Ce n'est pas médire que d'indiquer que la CFDT d'aujourd'hui accepte la primauté du marché, légitime le pouvoir et la fonction patronale, s'inscrit sans critique dans "l'impératif" de la compétitivité.* » (7) Il y rappelle la condition la condition première du renouveau du syndicalisme : « *c'est son automonie, son indépendance à l'égard des pouvoirs, partis, religions.* » (8) Il y livre sa conviction d'y réussir.

Artisan de la déconfessionnalisation de la CFTC, militant acharné pour l'unité d'action (9), en transformant la CFTC en CFDT, il contribua à modifier le champ syndical. Il sut en son temps être honnête et authentique. D'autres auraient pu prolonger son chemin.

**Hélène Hernandez**

(1) Eugène Descamps, *Militer*, Fayard, 1971, p. 68.
(2) Ibid p. 69.
(3) Soulignons le non contrôle par les syndicats de la cooptation des conseillers techniques, « aux mêmes pouvoirs que les autres membres » du Bureau confédéral, selon Descamps, lui-même.
(4) Ibid p. 126.
(5) H; Hamon et Rotman, *La Deuxième gauche*, éd. Ramsay.
(6) La fédération HACUITEX (HAbillement-CUIr-TEXtile) présenta un contre-projet de résolution à la résolution générale.
(7) *Les Œillets rouges*, n°4, 1989, p. 29.
(8) Ibid p. 33.
(9) il chercha et parvient à l'unité d'action avec des militants du Syndicat industriel de la métallurgie (SIM-CNT), dans les années cinquante.

CISJORDANIE

# Jérusalem : le bain de sang

**Maurice Rasjfus, auteur de *Palestine* et de *Retour de Jordanie*, a bien voulu répondre à nos questions à propos des événements sanglants, qui se sont déroulés le 8 octobre, à Jérusalem-Est.**

***Le Monde libertaire*** *: Maurice Rasjfus, quelle est votre analyse sur ce qui s'est passé dernièrement à Jérusalem ?*

**Maurice Rasjfus** : Brusquement, les journaux semblent avoir découvert, ou redécouvert, qu'il y avait une répression anti-palestinienne dans les territoires occupés et à Jérusalem-Est. Ce n'est pas seulement depuis le 8 octobre ni depuis le début de l'Intifada (où plus de 1 000 Palestiniens ont été tué, 20 000 emprisonnés et des milliers blessés), mais depuis 1920, où le projet sioniste a été constant dans la répression des Palestiniens, pour les faire partir de la région. Selon le dogme sioniste il est dit : « *qu'Israël est une terre juive* » et qu'il n'y a pas de place, là-bas, pour les Palestiniens. Cela a été, depuis, une politique constante, qui a même été menée dès la déclaration Balfour, en novembre 1917 et ils (les sionistes) ne se sont jamais départis de cette volonté de se comporter dans les territoires palestiniens comme une puissance colonialiste. Ce qui fait qu'il y a quelque chose d'un peu douteux et d'un peu trouble dans les gros titres de la presse... un peu hypocrite aussi, parce que si ils se sont intéressés de très près à l'Intifada en décembre 1987, depuis ils l'avaient oubliée. C'était devenu banal. On pouvait tuer un ou deux Palestiniens, chaque jour, ça ne posait pas de problème. Mais 21 d'un seul coup, ça devient médiatique, ça suscite l'intérêt. Ce qui est tragique, c'est que la police israélienne est condamnée (mais on ne condamne pas l'Etat) sans analyser les raisons qui ont amené à ce massacre, qui avait pour origine la volonté des intégristes religieux juifs d'aller manifester sur l'esplanade des Mosquées et c'est pour protéger, précisément, ces intégristes que la police a tiré sur les Palestiniens.

### Les intégristes agissent protégés par les autorités

***Le Monde libertaire*** *: Quel est le poids réel de ces intégristes ?*

**Maurice Rasjfus** : Le problème est un problème qualitatif, si on le réduit au médiatique. Il y a, depuis plus de 10 ans, en Israël, la volonté d'expulser les Palestiniens et aussi des groupes terroristes juifs dont certains dans les territoires occupés. Tous les colons sont armés et de la même manière, ceux qui vivent dans les villes de développement, installées à proximité des villes palestiniennes. Ils ont, par ailleurs, accès aux dépôts de l'armée. Ces colons sont dangereux, car il n' y pas de commandement de type classique derrière. Ce sont des fous qui sont prêts à ouvrir le feu en n'importe quelle occasion. Et dès 1980, il y a eu des petits groupes qui étaient connus, d'ailleurs, de la police — infiltrés par la sécurité intérieure, le *Shein Bet*. Mais elle les laissaient agir à leur guise. Ces groupes comme le « Bloc de la Foi », comme les « Extravagants » (ou les « Gentils fous »), qui avaient pour projet dès 1980 de faire sauter les mosquées... car si l'on veut que le Messie revienne, comme prévu, il faut qu'elles disparaissent pour construire le troisième temple. Ces groupes étaient beaucoup trop voyants, un grand nombre a été arrêté et jugé en 1984. Ils ont condamnés à des peines relativement minimes eut égard à leurs forfaits et leurs activités. Le premier ministre, M. Begin, a dit à leur sujet : « *Ce sont les meilleurs de nos fils qui ont failli* ». Mais, on s'aperçoit que depuis deux ou trois ans ces groupes reviennent à la surface et sont de plus en plus vindicatifs. Ces derniers mois, ils sont venus à plusieurs reprise sur l'esplanade des Mosquées, qui surplombe le Mur des Lamentations pour provoquer les Palestiniens. A chaque fois, ils se servent de la police et des gardes-frontière comme rempart et jamais ils ne sont désavoués. Il y a des affrontements, des blessés et lundi il y a eut des morts. Les provocations de ces intégristes religieux ont abouti à un massacre. Ce ne sera pas la dernière fois.

Quelque soit l'appréhension qu'on peut avoir vis-à-vis des organismes internationaux et particulièrement de l'ONU, qui n'est jamais efficace quand il y en a besoin, une des revendications peut-être d'exiger l'internationalisation de Jerusalem pour que de tels faits ne puissent pas se reproduire. Car, c'est un des lieux les plus sensibles actuellement.

**Propos recueillis par Sylvain Eischenfeld (gr. Flores-Magon) et Olivier (gr. François-Rabelais)**

BELGIQUE

## Les nouvelles d'« A infos »

***Le 4 septembre***, **le criminel de guerre belge, naturalisé autrichien, Robert Verbelen, est mort près de Vienne. Il avait été condamné à mort en Belgique pour le meurtre d'une centaine de résistants. Son extradition fut refusée par l'Autriche, car il était devenu citoyen autrichien en 1959. En 1965, lors d'un procès à Vienne, il fut acquitté par la justice autrichienne. Cette mansuétude semble être due au fait qu'il ait travaillé pour les Américains comme agent anticommuniste.**

***A Louvain***, **le 10 septembre, un monument militaire a été peint en rose et recouvert de slogans pacifistes.**

***Le 20 septembre***, **la Fabrique nationale (d'armement) vient d'obtenir une « commande miracle » de 2,4 milliards avec des clients impliqués directement dans la Guerre du Golfe.**

***Le 24 septembre***, **le Conseil des ministres a marqué son accord sur un projet de loi modifiant le code de la nationalité. Il propose de faciliter l'accès à la nationalité belge pour la deuxième et la troisième génération d'immigrés.**

***Toujours le 24***, **victoire pour les société de protection des animaux ! Le ministre de la défense a décidé que plus aucun cheval de la gendarmerie ne serait revendu aux abattoirs pour terminer dans une assiette, après leurs années de bons et loyaux services. Brigitte Bardot, elle même, était montée aux créneaux. Cela, va-t-il soulager les végétariens antimilitaristes ?**

***A Bruges***, **la nouvelle prison qui aura coûté plus de trois milliards de francs belges est quasi terminée. Mais ne sera qu'en 1991. Il manque des gardiens de prison !**

***A infos***, **n° 3**

**( Extraits d'*A infos*, bulletin mensuel de l'ACCA de Belgique, l'I-AFD de RFA et la Fédération anarchiste)**

BILLET D'HUMEUR

# Quand Bush... rie

GEORGE Bush est un gros con et le monde occidental son complice. Toutes les plus belles analyses, dans l'un des plus grands quotidiens du soir au titre en gothique, n'y pourront pas grand chose. L'Europe, qui gigote comme un asticot dans la sciure ne deviendra jamais la mouche qui agacera ce, malgré tout, grand peuple américain (La preuve que c'est un grand peuple : il partage sa passion pour l'élection de *miss tee-shirt* mouillé et celle des *hamburgers* dégoulinant de *ketchup* !). Tout cela n'a, semble-t-il, aucun rapport avec les récents massacres de Jérusalem. Et pourtant, la condamnation du bout des lèvres par le monde entier horrifié, stupéfié, abasourdi — pensez donc, jamais depuis la mort de la princesse Grace de Monaco le chagrin ne fut plus immense ! La condamnation du bout des lèvres, donc, est bien symptomatique, bien une certitude de plus de l'attachement indéfectible et de la volonté de voir se maintenir au Proche-Orient un Etat israélien entièrement sous tutelle américaine. Le sionisme a, en 1990, ceci de particulier, c'est qu'il ne parvient pas seul à assurer son autonomie politique et économique. La seule solution envisagée est donc encore de tirer à coups de « flingue » dans la « paillasse » efflanquée d'un peuple palestinien qui depuis Sabra et Chatila, Septembre noir, en a vu d'autres et, qui s'apprête, arme au pied — c'est légitime — à ramasser des « torgnoles ».

Les Israéliens sont armés — et bien armés — par un Etat *yankee* soucieux, avant tout de préserver le rayonnement universel de sa culture (base-ball, grosses bagnoles, Michael Jackson) et ses intérêts vitaux, stratégiques et économiques dans le monde entier. Ce n'est pas pour rien que le satrape de la Maison Blanche soit celui qui gesticule le mieux et fasse les plus vilaines grimaces à Saddam Hussein.

Ce sacré Saddam, qui n'a d'ailleurs aucune leçon à recevoir en ce qui concerne la torture, sauf qu'il la pratique lui-même, comme un grand, alors que Bush la fait faire par d'autres en supportant l'insupportable à l'aide de paquets de dollars.

Ce massacre palestinien ne doit donc rien au hasard. Tout ce qui peut-être fait pour maintenir la tension dans la région est propre à servir la cause américaine. Bush doit être le « gendarme du monde ». Bush doit payer son pétrole moins cher sous peine d'entamer ses réserves. Bush doit protéger son économie en sauvegardant les profits des grandes compagnies. Les autres roitelets doivent obéir, le petit doigt sur la couture du pantalon, même si pour eux la tentation est parfois grande de rigoler sous le calot, sans se faire voir . Ceci est dans l'ordre des choses. C'est le libéralisme ou mon pied au cul.

Mais défendre bec et ongles la cause palestinienne n'est-ce pas accepter que se crée un nouvel Etat ? Les gouvernants en *keffieh* seront-ils plus crédibles et plus recommandables que d'autres ? Est-ce là la condition pour que les Arabes du Proche-Orient ne soient les « traîne-misère » et la « bête-à-chagrin » de ces colons israéliens — le premier qui parle de *lobby* juif, je lui casse la gueule — ivres de puissance et de racisme mal contenu ? Ce sont là de bien importants problèmes que les anarchistes devraient se poser ! La paix à tout prix... oui cent fois, oui mille fois, des deux mains et les oreilles en plus, mais cette paix est-elle un corollaire à la construction d'un nouvel Etat ? Voilà un paramètre qui nous échappe encore.

**Jean-Pierre Gault (gr. Henry-Poulaille de Saint-Denis)**

ANARCHISME CHILIEN

# Les axes envisagés

**Le Collectif anarchiste chilien, nouvellement constitué, s'est donné des axes de lutte, que voici reproduits ci-dessous :**

**— développer l'autogestion dans toutes les organisations sociales (syndicats, coopératives, mutuelles, associations de quartier, etc.) ;**

**— promouvoir l'action directe comme forme de lutte agir contre la délégation de pouvoir, prendre position face à la « paix sociale » et au terrorisme.**

**— récupérer, comme expression de lutte des travailleurs, le syndicalisme révolutionnaire, exprimé dans la première déclaration des débuts du CUT en 1953 (mouvement syndical indépendant de tout gouvernement et de tout Etat quels qu'ils soient) ;**

**— imposer les décisions et résolutions des organisations de base face aux politiques de l'Etat ;**

**— élimination des appareils répressifs, opposition au financement étatique et à l'augmentation de personnel des appareils militaires ;**

**— éxiger la liberté immédiate de tous les prisonniers politiques ;**

**— refuser le Service militaire obligatoire ;**

**— rechercher tous les cas de violations des droits humains durant la dictature, jugement et inculpation des coupables.**

**Collectif anarchiste chilien (CAC)**

**Information transmise par les Relations internationales de la Fédération anarchiste**

RWANDA

# La dictature en danger

QUELQUES dizaines de milliers de réfugiés rwandais en Ouganda et en Tanzanie ont déclenché une offensive armée contre le régime dictatorial rwandais, qui leur refuse tout retour au pays en invoquant le manque de place (sic). Ce mouvement d'opposition n'a pas de caractère ethnique, comme le prétend le dictateur Juvénal Habyarimana, en place depuis 1973, et le parti unique, Mouvement national révolutionnaire pour le développement, soucieux de diviser le peuple pour mieux régner. Le succès fulgurant de cette offensive, mesurable notamment dans le relais qu'il a trouvé chez les citadins, démontre les raisons profondes du mécontentement : la prévarication économique et l'autoritarisme archaïque du régime.

Cette attaque-éclair a contraint les 5 000 militaires de l'Etat rwandais à se porter sur le front, au nord et à l'est du pays. Le dictateur a fait appel aux gouvernements belges, français et zaïrois qui ont dépêchés leurs meilleures troupes au Rwanda pour les faire participer à une opération humanitaire, nouveau nom donné aux actions militaires dans le tiers monde. Parachutistes belges, légion étrangère française et division spéciale présidentielle zaïroise, qui s'est récemment illustrée dans le massacre à l'arme blanche d'une cinquantaine d'étudiants à Lumumbashi (Zaïre), se sont donc unis dans un élan de générosité pour porter secours aux coopérants européens.

La grande majorité des civils français évacués, les 300 légionnaires « français » ont quand même décidé de rester sur place pour protéger les « axes stratégiques » (sic) de Kigali, la capitale, permettant ainsi à la police rwandaise de rafler quelques 1 500 opposants et d'en massacrer une bonne partie. Déjà, 500 soldats belges et 1 000 soldats zaïrois se sont portés sur le front, comme l'a reconnu, pour les Zaïrois, l'agence officielle de presse de Mobutu. Des mercenaires affluent dans le pays.

L'opposition rwandaise demande aux Français de se mobiliser aux côtés du peuple rwandais pour exiger la chute de la dictature et le retrait des troupes étrangères.

**Sema (correspondant rwandais)**

INTERVIEW

# Serge Utgé-Royo : des quartiers de couleur aux cités du soleil

**A l'occasion de son passage à Paris, au Café de la Danse, voici une interview de Serge Utgé-Royo réalisée par Cathy dans son émission « Cannelle et cerises », sur Radio-Libertaire.**

**Cathy :** *Serge Utgé-Royo, bonjour. tu vivais en France, tu as émigré en Belgique, pourquoi pas en Espagne ?*

**Serge Utgé-Royo :** Oh, parce qu'il fait trop chaud... (Rire.) Non : c'est un hasard, je n'ai pas vraiment émigré : Liège, c'est un peu le faubourg de la France... Et puis avec 30% d'étrangers c'est une ville cosmopolite, humainement très riche.

**Cathy :** *Je trouve ton dernier album, « Les Cités du Soleil », plus inquiet et amer que les autres...*

**Serge Utgé-Royo :** Je ne sais pas. (Silence.) Je ne pensais pas... En tout cas, je suis toujours aussi inquiet de ce que je vois : je suis tout bêtement — je crois — réaliste. Cela dit, je ne suis pas pessimiste du tout. Je suis un optimiste triste. (Silence.) C'est même pas vrai, d'ailleurs : je ne suis même pas triste. Non, je suis optimiste...

**Cathy :** *Tu chantes : Je crie pour me défendre...*

**Serge Utgé-Royo :** C'est vrai, je crie pour me défendre... D'ailleurs — et c'est valable pour toi et pour les autres —, si tu ne cries pas aujourd'hui, on ne t'entend pas. Il faut crier pour ne pas aller vers un « avenir-passé », noir comme celui qu'on apprend dans nos livres d'histoire ou en écoutant les vieux...

**Cathy :** *Tu dis dans une chanson : « Ils m'ont dit que je les empêchais de rêver... », c'est une « étiquette » difficile à porter ?*

**Serge Utgé-Royo :** C'était plus difficile avant... Parce que je naviguais partout et que je tombais sur des gens qui me disaient : « *Vous ne parlez pas de choses gaies...* », et que je répliquais rageusement : « *Ecoutez, vous avez des tonnes de 45 tours qui débitent des joyeusetés ineptes ! pourquoi je pourrais pas gueuler, moi ?...* » Aujourd'hui, j'ai fait un peu le vide autour de moi de cette sorte de raseurs... C'est peut-être une erreur, d'ailleurs... Mais le temps avance et, comme tout le monde, je me rends compte qu'on veut faire sa vie sinon une œuvre d'art, du moins quelque chose d'agréable à porter jusqu'à la fin... Alors, on élimine les situations absurdes.

**Cathy :** *Le public anar est un public qui t'est acquis, mais...*

**Serge Utgé-Royo :** Acquis ? Ah que non ! C'est pas vrai ! Non, non, non ! Parce que les anars... Enfin, « les anars » ça n'existe pas vraiment, « les anars »... Il y a « des » anars, un mouvement très vaste avec des gens très différents... J'en connais qui se foutraient des coups dès leur rencontre ! Les idées se confrontent sauvagement parfois, divisant les individus, isolant des groupes entiers... Et pourtant, ils sont tous dans la mouvance libertaire ; mais chacun a son anarchie. (Rire.) Alors, c'est pas gagné... Pas acquis.

**Cathy :** *Bon, d'accord... Pas acquis... Mais comment réagissent les gens qui ne sont pas anars ?*

**Serge Utgé-Royo :** C'est très divers, bien évidemment... Par exemple, on me dit souvent que je chante « bien ». Et ça, ça ne m'a jamais fait plaisir, jamais... D'abord, un tas de fonctionnaires chantent « bien ». Ensuite, si on me dit ça, je ne peux m'empêcher de penser qu'on n'a pas écouté les textes... (Rire.)

**Cathy :** *Ton écriture a évolué depuis quelques années ?*

**Serge Utgé-Royo :** Oui. Aujourd'hui, je chante encore d'anciens textes à cause de leur contenu, mais leur forme m'est étrangère. C'est une question de manipulation des mots, de la langue, de l'outil... Je crois que je doute beaucoup plus et ça se ressent certainement dans l'écriture ; je tiens plus à certaines précisions, certains rythmes.

**Cathy :** *Je voudrais parler des « Cités du Soleil » qui est une chanson vraiment très belle, lumineuse, forte ; elle est optimiste... Je vois que tu souris au mot optimiste !*

**Serge Utgé-Royo :** Oui, ça me fait plaisir. Tu vois (rire) : on sort quand même de l'amertume dont tu me parlais tout à l'heure...

**Cathy :** *Tu dis dans cette chanson : « Patrie sans passeports, sans frontière et surtout sans drapeaux... » C'est une solution, pour toi, une espèce de manifeste ?*

**Serge Utgé-Royo :** Je ne sais pas si c'est un manifeste, mais c'est une solution inéluctable ; le monde devient tout petit... Il va bien falloir qu'on rigole de nos frontières... Et des blocs : les anciens comme les nouveaux... A ce propos, je suis furieux devant l'hystérie soldatesque et médiatique de la chasse aux nouveaux diables arabes ! Je me demande si Saddam est un dangereux imbécile ou un provocateur salarié des crapules industrielles de l'Occident yankee !... Bref, passons. (...)

**Cathy :** *Tu as dans ton disque une chanson qui s'appelle « Fugue catalane »...*

**Serge Utgé-Royo :** C'est une vieille chanson. J'en ai quelques-unes comme ça que je ne chante qu'à des amis et qui me font gonfler des sanglots... Parce que ça me rappelle des choses très précises... Et puis, celle-là je l'ai chantée deux ou trois fois en Belgique. Et la voilà chanson publique.

**Cathy :** *Tu te sens Catalan ?*

**Serge Utgé-Royo :** Je ne me sens rien. Peut-être un peu plus Catalan qu'autre chose parce que je ne me sens rien. Je suis né à Paris d'un père catalan et d'une mère léonaise (province de Léon, nord de l'Espagne), avec une culture parisienne et un nom à coucher dehors... gamin, j'ai longtemps rejeté la culture de mes parents ; j'avais l'impression que pour être plus propre il fallait être Français, comme l'Italien du film *Pain et Chocolat* qui se teint en blond « suisse »... Alors, j'ai été le meilleur Français... (Rire.) Champion imbécile d'orthographe-grammaire-dissertation ! J'ai redécouvert bien tard les racines de mes parents qui sont évidemment un peu les miennes...

**Cathy :** *Le mot exil revient très souvent dans tes chansons...*

**Serge Utgé-Royo :** Oui. Moi, je ne suis pas en exil ; peut-être en exil d'un monde... Mais on l'est tous ; on a tous une marginalité quelque part... J'ai tout de même longtemps vécu dans un milieu d'exilés espagnols, alors l'exil fait partie de mon univers comme il fait partie de l'histoire des hommes. Ici, à Paris, sur n'importe quel trottoir, on croise des exilés...

**Cathy (Radio-Libertaire)**

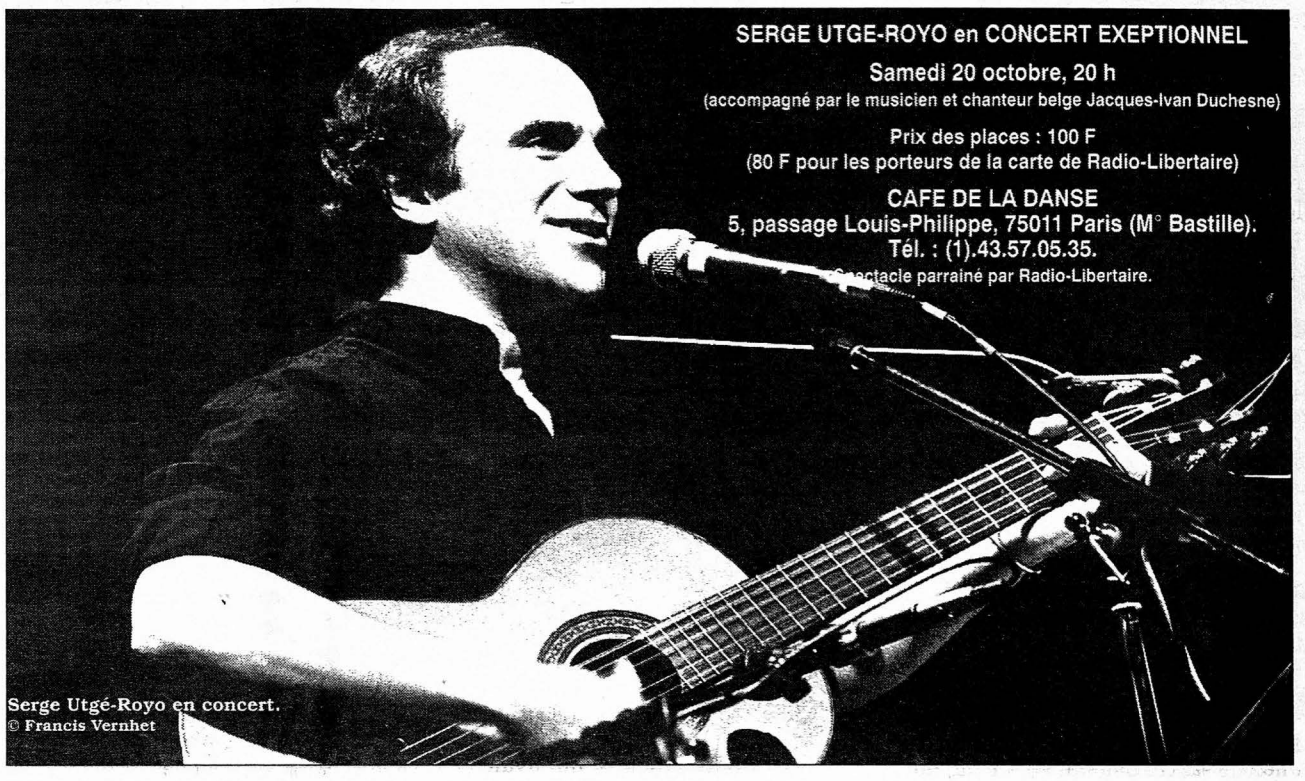

Serge Utgé-Royo en concert.
© Francis Vernhet

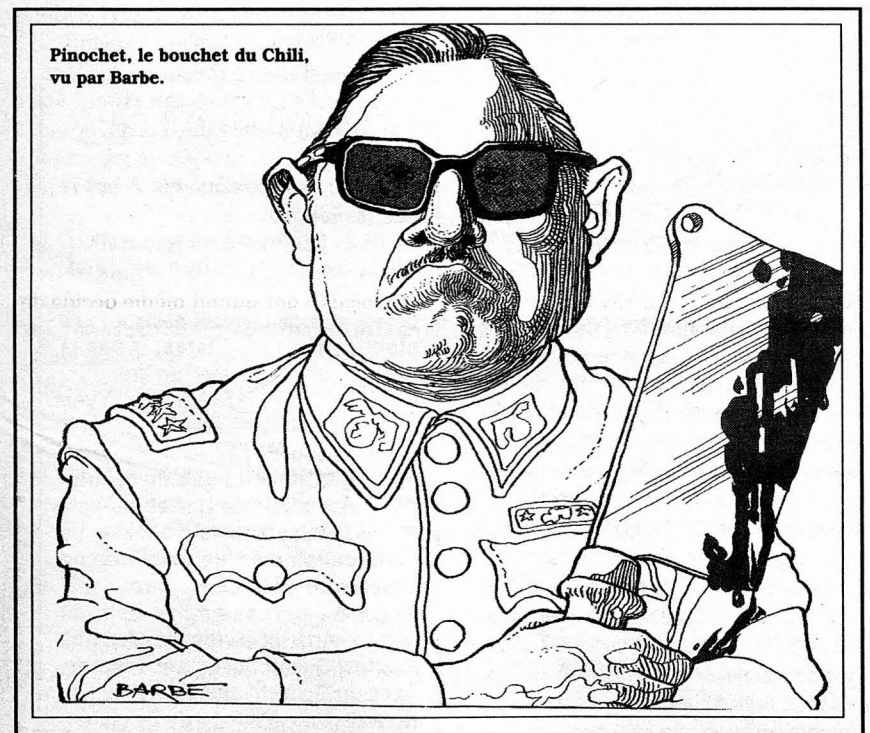

**Pinochet, le bouchet du Chili, vu par Barbe.**

**En raison des événements du Golfe, nous vous rappelons qu'il existe un très bon album de BD antimilitariste : « Où vas-tu petit soldat ?... A l'abattoir ! » (éditions du Monde libertaire, 1989). Ouvrage collectif, cet album regroupe divers dessinateurs dont Tardi, Loup, Willem, Solé, Barbe, Pichon, Margerin, Gotlib, etc. En vente, à la librairie du Monde libertaire, au prix de 69 francs.**

POEME

## Ni dieu ni maître

« C'est la nuit qu'il est beau de croire à la lumière ».

Nous sommes dans la nuit parce que toutes les forces d'oppression du monde ont jeté sur l'espèce humaine un même manteau de valeurs inhumaines. Il faut nous défaire de ce manteau. Il faut arracher les masques. Il faut déblayer les ruines et percer la route.

Aucun dieu, aucune religion, aucune idéologie, aucun miracle ne peut sauver l'humanité. Seuls, et tous ensemble, les hommes se sauveront.

L'humanité de demain sera ce que les hommes la feront.

Le temps des dieux et des mythes est passé.

Le temps de l'homme est venu.

**Maurice Ranc**

TLP-Déjazet
LACOUTURE
« Ça c'est du vol »
(variété rock)
du 16 au 27 octobre, à 20 h 30.
TLP : 41, bd du Temple, 75003 Paris.
Tél.(1).42.74.20.50

## SELECTION RADIO-LIBERTAIRE (89.4)

**Jeudi 18 octobre**

**— « Flagrants désirs » (15 h - 16 h) : émission spéciale avec Serge Utgé-Royo (rediffusion de 19 h 30 à 20 h 30).**

**Vendredi 19 octobre**

**— « L'invité du vendredi » (19 h - 21 h) : le bureau fédéral de la Ligue des droits de l'homme présente un bilan de la rentrée.**

**Samedi 20 octobre**

**— « De bouche à orteils » (14 h 30 - 16 h 30) : le magazine de la chanson vivante, avec pour invités Philippe Barraque et Lulu Berthon.**

**— « Y'en a pas un sur cent » (19 h 30 - 21 h) : intervention de Cédric, militant anarchiste tchèque.**

**Dimanche 21 octobre**

**— « L'imaginaire » (22 h - 23 h) : anarchisme et science-fiction, à partir d'un roman de Wells *Men like gods* (7e partie).**

**Mardi 23 octobre**

**— « Cannelle et cerises » (9 h - 10 h) : émission spéciale LLuis LLach.**

**— « Blues en liberté » (10 h - 12 h) : piano et guitare.**

**Mercredi 24 octobre**

**— « Femmes libres » : revue de presse et invitée surprise.**

ENQUETE SUR...

# L'extrême droite au travail : la « participation » gaulliste (suite et fin)

***Les Cahiers d'Articles 31* viennent de publier un n° consacré à « L'extrême droite au travail », François Moreau, responsable de la rédaction, nous a proposé une analyse au sujet des liens entre De Gaulle, le mouvement gaulliste et l'extrême droite, dont voici la conclusion.**

(...)

Depuis 1981, les « syndicats indépendants », la CSL d'Auguste Blanc, l'Union française du Travail (UFT), fondée par Simakis après son exclusion de la CFT, la Confédération nationale des salariés de France (CNSF) de François Saulieu, la Confédération autonome du travail (CAT) de Jean Fraleux (5), ne peuvent se flatter d'avoir « l'oreille du pouvoir ». Même durant l'épisode de la « cohabitation », Auguste Blanc n'a pu obtenir du gouvernement Chirac le statut de la « représentativité nationale » (6), la CSL étant trop notoirement liée au patronat. Ce « syndicat patronal représentatif, mais peu représenté » selon les termes du *Quotidien de Paris* (9 mai 1982), ne jouait-il pas encore son rôle de briseur de grève et de milice avec l'aide de « mercenaires » de l'extrême droite, comme ce commando du Parti des forces nouvelles venu appuyer la CSL à Talbot-Poissy en 1984 ? Mais l'ingratitude de leurs anciens complices politiques et patronaux, l'absence d'un service « semi-officiel » qui les soutienne comme aux « beaux temps » du SAC, et surtout la montée des sentiments racistes et du Front national ont encouragé les responsables de la CSL à adopter une politique plus « revendicative », et peut-être encore plus inquiétante.

## « Syndicats indépendants » dans l'opposition

Une brochure (7) de l'Union des syndicats CFDT de Paris le montrait dès 1988, les élections professionnelles révèlent « une certaine stabilité électorale » de la CSL et de l'UFT (8) et des scores parfois supérieurs à 10%. « *Considérer que tous ces votes correspondent à des votes fascistes ou à des votes Front national serait certes une erreur, mais ils ne doivent pas pour autant être pris à la légère* ». Dans les entreprises, à côté de revendications « classiques » mais gratuites sur la réduction du temps de travail et de thèmes idéologiques « pro-patronaux » comme la « cogestion », la CSL est également « très friande d'axes revendicatifs touchant à la vie quotidienne et ne coûtant pas très cher au patron. Sous la rubrique hygiène et sécurité transparaissent également les habitudes sécuritaires. Ces petites revendications semblent parfois avoir été arrangées à l'avance avec la direction, afin de valoriser la CSL qui peut se targuer ensuite d'avoir obtenu des résultats ». Et cette brochure de conclure : « *ce dernier aspect revendicatif est extrêmement dangereux. La CSL s'engouffre à l'évidence dans un espace laissé libre (...) et les résultats peuvent faire illusion auprès de nombreux salariés* ».

Ainsi, la CSL fait « *de gros efforts pour apparaître en syndicat moderne, cherchant à se dégager de son image historique de Citroën et de l'assassinat de Pierre Maître. Cela peut donner des textes sur le thème "Etre femme et syndicaliste", par exemple, texte qui montre à l'évidence qu'attaquer la CSL dans l'entreprise avec des slogans simplistes serait voué à l'échec* ». La perte d'audience des grandes centrales syndicales, la dégradation du climat social, l'absence de « politique de concertation » donnant du « grain à moudre », selon l'expression d'André Bergeron, constituent évidemment, autant que l'influence croissante du FN et le tour de plus en plus droitier qu'il a imposé au débat politique français, des circonstances favorables au maintien et à l'accroissement de la CSL « rénovée ». « *Pourquoi êtes-vous à la CSL ?* », demandait autrefois Libération (9 juin 1982) à des ouvriers de Talbot : « *pour passer chef d'équipe. C'est impossible sans la carte* ». Aujourd'hui, la même carte donne droit à un supplément : l'illusion de faire du « véritable » syndicalisme.

En matière d' « ouvriérisme gaulliste », il n'y a pas mieux que les sections professionnelles et les sections d'entreprises du RPR. Elles méritent d'être mentionnées à plusieurs titres : d'abord, elles ont succédé aux Association ouvrières professionnelles (AOP), elles-mêmes héritières des Equipes ouvrières, tradition ininterrompue, du RPF à l'UNR, de l'UDR au RPR, d'un vivier de militants d'origine populaire et de « gros bras », prêts à s'investir dans le collage d'affiches, la sécurité des meetings et ce syndicalisme bien particulier qui vient d'être décrit : CGSI, CFT, CSL. Ensuite, elles ne semblent pas avoir rompu aujourd'hui leurs relations avec la droite extrême et l'extrême droite, largement attestées à l'époque du SAC. Enfin, leurs thèmes de propagande et leur tactique à l'intérieur des entreprises ont inspiré au Front national une partie de sa stratégie dans le monde du travail : on connait bien le cas de sections locales, ou de fédérations départementales RPR passées presque en bloc au FN, on ne saurait ignorer celui des sections d'entreprises RPR passées au FN.

« *Si l'action militante du SAC dans les entreprises s'est faite de préférence par l'intermédiaire des syndicats CFT-CSL, il est arrivé qu'il soit contraint de recourir, en raison de diverses circonstances locales, à d'autres moyens, notamment certaines sections locales de FO ou de l'AOP ? Par exemple, le SAC de l'Aisne a été conduit à soutenir, par voie d'affiches, lors de la campagne des élections prud'homales de fin 1979, les candidats locaux de Force ouvrière, syndicat dans lequel se retrouvent plusieurs militants du SAC de ce département (...). On citera également, dans le même ordre d'idées, l'appartenance au SAC de l'Essonne d'un des représentants FO des établissement de la SNECMA à Corbeil. Mais le canal sans doute le plus utilisé dans des cas semblables, car, tout compte fait, le plus naturel, est celui qu'offre l'Action ouvrière et professionnelle (AOP), branche ouvrière du RPR* (...) ». Ces conclusions du rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les activités du SAC (1982, t. I, p. 215), sont-elles totalement obsolètes, une décennie après ?

Bien sûr, ni le SAC ni les AOP n'existent plus. C'est au printemps 1982, alors que la Commission parlementaire poursuivait les auditions sur les activités du SAC que le Comité central du RPR a décidé la disparition du sigle AOP au profit des « Sections d'entreprises » et des « Sections professionnelles » du RPR. Leur existence est restée discrète, et leur présence « sur le terrain » assez hasardeuse jusqu'au « réveil de l'opposition » mobilisée sur le prétexte de « l'école libre » en 1984 et aux préparatifs des élections législatives de 1986. En 1985, le RPR multiplia les créations de sections d'entreprises, pour rendre plus imposantes ses « Assises nationales du travail » du 10 novembre. Certaines ne semblent avoir été créées que sur le papier, d'autres purent bénéficier de circonstances favorables, ou d'implantations anciennes, comme la section SNECMA de Corbeil, qui comptait encore son délégué FO, désormais sans lien avec le SAC dissous, mais participant actif (avec quelle carte ?) à la campagne électorale de Serge Dassault à Corbeil.

Autre exemple, les « sections RPR Renault », qui ne disposaient en février 1985 que du téléphone du siège national du RPR à Paris, rue de Lille et de l'adresse postale de la section du parti à Boulogne-Billancourt, se trouvèrent nanties à l'automne d'un local et d'un téléphone propres, juste à temps pour protester, début octobre, contre « *le Parti communiste et la CGT* » voulant « *bloquer la production des usines Renault* » et pour assurer, le 10 novembre, que l'échec de la grève était « *la victoire du bon sens* ». Certains établissements de la régie virent aussi apparaître des sections locales CSL. Ce climat de mobilisation amena également les premières manifestations du Mouvement Initiative et Liberté (MIL), notoirement dirigé par des anciens du SAC et des patrons de l'UNI (9), en vertu du fameux mot d'ordre gaullo-pompidolien, « le changement dans la continuité ».

Dans ce contexte, sous la houlette de Georges Repeczky et de Gérard Leban, les sections d'entreprise les plus actives eurent droit à des « journées de formation politique » au Centre national du RPR, à Paris, avec des « intervenants » comme Jacques Godfrain, ancien trésorier national du SAC, Patrick Devedjian, ancien membre de l'organisation néo-fasciste Occident, Nicolas Tandler, venu de l'extrême droite la plus dure au RPR en passant par la « maison Albertini », pour repartir au Front national. Et des militants RPR que la cohabitation avec des extrémistes n'effrayait pas encore, comme Alain Carignon... En 1989, c'était toujours Jacques Godfrain, « secrétaire national à la participation » qui dirigeait, avec Alain Juppé, autre vieil intervenant des « Journées de formation », l'« offensive du RPR dans le secteur social » en rencontrant les responsables des sections d'entreprises (10).

## Entrisme, antimarxisme et « liberté d'entreprise »

On peut mesurer l'effet de ces « Journées de formation » par la prose des tracts que diffusent les sections. A la SFPO de Boulogne-sur-Mer, exemple parmi tant d'autres : « *L'avenir industriel exige une nouvelle charte des rapports sociaux ; la France toute entière est à repenser ; sans les entreprises, un pays ne peut exister ; sans des rapports sociaux justes et confiants il n'y a pas de véritable entreprise. Tous ensemble, industriels, politiciens, dirigeants, syndicats, salariés nous devons élaborer une nouvelle charte des rapports sociaux* » (11). Mais aussi, dans la même brochure, ces mots inspirés de la propagande du MIL et de l'UNI : « *Le socialisme, c'est l'opium des peuples décadents. Le socialisme* (...) *est comme une drogue qui détruit les cellules actives et l'énergie de notre peuple pour en faire un sous-peuple dans une nation sous-développée. Pas de drogue pour nous, notre moteur c'est le travail* ».. « *En rendant confiance aux chefs d'entreprises et aux salariés, construire une France forte et fière, c'est possible* »...

Quant aux méthodes, ont-elles changé ? Particulièrement représentées dans l'industrie automobile, Peugeot et Citroën, là même où subsistent d'importantes sections CSL, les sections d'entreprise RPR utilisent aussi ouvertement d'autres relais : « grâce à notre action lors des dernières élections au Comité d'établissement, les syndicats marxistes et autogestionnaires (CGT-CFDT) ont été mis en échec pour la première fois dans l'usine par les réformistes », proclamait en 1985 la section des usines Chausson de Creil. Celle de la SNECMA, plus clairement : « *1986 a sonné le réveil de la majorité silencieuse* (...). *Le RPR se flatte d'avoir été le premier — et souvent le seul — à relever le gant* (...). *Les premières distributions de tracts, pour les législatives de 1978, ont fait l'effet d'une bombe : la CGT est restée sans voix, comme frappée par la foudre* (sic). *Loin de s'en tenir là, les militants du RPR se sont affiliés aux syndicats réformistes FO-CFTC-CGC. Ils n'ont pas tardé à avoir des élus dans les Comités d'entreprise...* ».

Comme le dit la section du groupe Bull, plus intellectuelle : « *La participation se concilie également avec un syndicalisme actif* ». Et le « gaullisme » avec l'« entrisme », et même avec des complicités d'extrême droite. En vue d'action sur le terrain syndical ? Cela arrive et contribue à sauver un peu les apparences. Mais le plus souvent, les choses sont claires, comme dans ce tract de la section d'entreprise Dassault à Istres, rendant hommage « *à la clairvoyance et à la sagesse de M. Dassault* » et appelant à « combattre l'idée marxiste et la collectivisation » pour « promouvoir la participation ». Si les sections d'entrepris RPR ne sont pas des « syndicats-maisons », il y a au moins une bonne raison : ce ne sont pas des syndicats...

**François Moreau**

(5) La CSL, la CNSF (qui syndiquerait plus de 100 000 chauffeurs-routiers dans sa fédération FNTR) et la CAT ont élaboré ensemble et signé conjointement, en juin 1978, le Manifeste du syndicalisme libre contestant les définitions en vigueur de « représentativité syndicale ». A défaut d'autres traits communs, ces organisations se veulent « apolitiques » et témoignent d'une animosité unanime contre la CGT et la CFDT. La CAT n'a pas craint de s'associer à la CSL sur des listes communes aux élections prud'homales de 1979.

(6) Sur la CSL, son histoire et son attitude durant la « cohabitation », voir *Article 31*, n° 32, octobre 1987, pp. 17-18.

(7) « l'Extrême droite dans les entreprises », supplément à Paris-Commune, n°166, novembre 1988, disponible à l'URP-CFDT, 7-9, rue Euryale-Dehaynin, 75019 Paris.

(8) L'Union française du travail (UFT) s'est surtout signalée en animant, avec des intentions dont le caractère syndical a été mis en doute, la grève de 1988 à Primistères-Félix Potain, alors en restructuration et en instance de rachat ; voir *Article 31*, n° 42, octobre 1988.

(9) Sur le MIL, voir Article 31, n° 25, décembre 1986 ; sur l'UNI, ses relations avec le SAC, le MIL et l'Institut d'histoire sociale (IHS), voir le même *Cahier d'Article 31*. Un autre élément de « continuité » est la fidélité des Sections professionnelles à des types d'organisation plus militaire que syndical : division en section, sous-division en secteurs, nominations par « cooptation »... comme au défunt SAC et à l'UNI. Certaines sections ont même un « tableau d'honneur » pour les « compagnons » méritants.

(10) *Le Figaro* daté du 5 octobre 1989.

(11) On notera le respect scrupuleux de la hiérarchie descendante. L'idée de « charte » constitue également l'essentiel du programme de la CSL. On s'étonnera d'autant moins de cette rencontre que la CGSI, les Equipes ouvrières et autres « syndicats libres » comptèrent dans leurs dirigeant des syndicalistes qui avaient fomenté, approuvé ou appliqué la *Charte du travail* de Pétain.

## SOMMAIRE

**PAGE 1 : Communiqué FA, A bas la guerre, Editorial.**
**PAGE 2 : L'orthographe en question.**
**PAGE 3 : Contribution de Jean-Claude Babois à l'« Appel aux pacifistes », Serge Livrozet déclare ! Les moblisations pacifistes, A bas la guerre (suite de la une), En bref .**
**PAGE 4 : Déclaration de Yves Loviconi, Solidarité avec Bruno.**
**PAGE 5 : Touche pas au droit d'association ! Communiqué de l'Union régionale Sud-Ouest, Neuilly-sur-Marne... l'appel de la jeunesse, Le syndicalisme en deuil... Eugène Descamps : militer.**
**PAGE 6 : Jérusalem: le bain de sang... une interview de Maurice Rasjfus, Quand Bush... rie, Rwanda, Axes du Collectif anarchiste chilien, Nouvelles d'« A infos » de Belgique.**
**PAGE 7 : Interview de Serge Utgé-Royo, Poème de Maurice Ranc, Sélection Radio-Libertaire .**
**PAGE 8 : Enquête sur l'extrême droite au travail, Infos FA.**

## RENDEZ-VOUS

**AUBENAS**
**Pour contacter le groupe d'Aubenas écrivez à l'association CES, BP 15, 07170 Villeneuve-de-Berg.**
**Chaque samedi de 9 h 30 à 10 h 30, le groupe vend *Le Monde libertaire*, sur le marché d'Aubenas.**

**GUERET**
**Il existe sur Gueret (Creuse) le groupe May-Piqueray, que l'on peut contacter en écrivant aux Relations intérieures de la FA, qui transmettront.**

**LILLE**
**Le groupe Humeurs noires tient une permanence chaque mercredi entre 19 h et 20 h 30, à la Maison de la nature et de l'environnement, 23, rue Gosselet (M° République), à Lille. Adresse : BP 79, 59370 Mons-en-Barœul.**

**SAINT-ETIENNE**
**Chaque premier mercredi du mois, le groupe Nestor-Makhno tient une permanence, à partie de 18 h 30, à la Bourse du Travail (salle 15 bis, CNT-AIT/Libre Pensée), cours Victor-Hugo, 42000 St-Etienne. Chaque jeudi, à partir de 20 h, sur Radio-Dio (89,6 FM) le groupe anime l'émission « Rouge et noir - Tribune libertaire ».**

**NANTES**
**Le groupe Milly-Witkop diffusera *Le Monde libertaire* un samedi sur deux, à partir du 27 octobre, au marché de Talensac, entre 11 h et 12 h 30. Il animera également une émission, à propos de la crise du Golfe et de ses répercussions dans notre société, le 20 octobre, sur Radio-Alternantes (97,5 FM) entre 13 h et 14 h.**

## PARUTIONS

### AFFICHE

**Le groupe Paris XV^e vient d'éditer une affiche contre la guerre du Golfe : « *Logique de guerre : austérité pour les salariés, prospérité pour les pétroliers...Guerre à la guerre... A bas toutes les armées !* ». Cette affiche illustrée, au format 50 par 70, est vendue au prix de 5 F (1,20 F au delà de 50 exemplaires). Cette affiche peut être commandée à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris (Les chèques sont à libeller à l'ordre de Publico).**